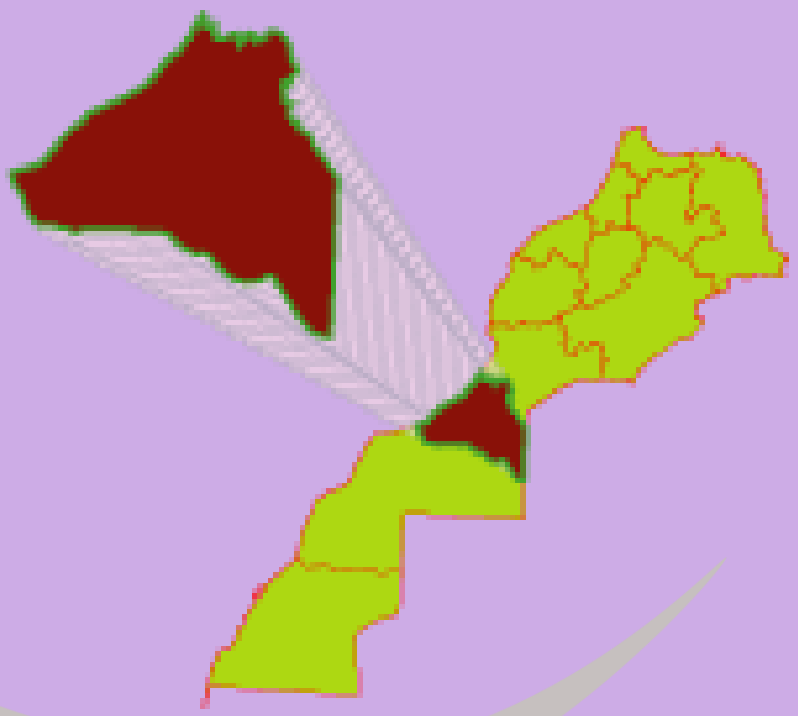
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale des Collectivités Locales

La Région de Guelmim-Oued Noun

MONOGRAPHIE GENERALE



2015

SOMMAIRE

I. PREAMBULE 1

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL 2

1. CADRE ADMINISTRATIF 2
2. CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL 5

III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES 7

1. CLIMAT ET PRECIPITATIONS 7
2. TEMPERATURE ET REGIME DES VENTS 7
3. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES 9
4. LA FAUNE ET LA FLORE 10

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE 14

1. POPULATION 14
 a) Densité de la population 14
2. ACTIVITE ET CHOMAGE 16
3. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN 19

V. INFRASTRUCTURES DE BASE 21

1. LE RESEAU ROUTIER 21
2. LE TRANSPORT 21
 a) Transport routier 21
 b) Transport aérien 22
 c) Infrastructure portuaire 22
3. TELECOMMUNICATIONS 24
4. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRIFICATION 24
 a) Eau potable 24
 b) L'Electrification 25
 c) L'Assainissement 26
 d) Energie éolienne 27

VI. LES SECTEURS SOCIAUX 28

1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT 28
 a) Enseignement préscolaire 28
 b) Enseignement fondamental 28
 c) Enseignement secondaire 31
 d) Formation professionnelle et formation des cadres 32
2. SANTE 33
 a) Infrastructures sanitaires 33
 b) L'encadrement sanitaire 34
3. JUSTICE 35
4. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS 36
5. URBANISME ET HABITAT 38
 a) Les documents d'urbanisme 38
 b) Les autorisations de construire 39
 c) Caractéristiques du logement des ménages 39

VII. SECTEURS PRODUCTIFS 41

1. L'AGRICULTURE 41
2. L'ELEVAGE 41
3. LA PECHE MARITIME 43
4. L'INDUSTRIE 44
5. LE COMMERCE 45
6. LES MINES 46
7. LE TOURISME 47

8. L'ARTISANAT 49
VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL 51
IX. CAPITAL IMMATERIEL 53
X. CONCLUSION 55
XI. BIBLIOGRAPHIE 56

Liste des graphiques

Figure 1: Superficies des essences forestières naturelles, en 2011 11
Figure 2: Répartition de la population en 2014 selon les provinces 14
Figure 3: Part de chaque port dans le trafic global, en 2012 22
Figure 4: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%) 29
Figure 5: Taux d'analphabétisme des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%) 29
Figure 6: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012 46
Figure 7: Les chambres dans les établissements classés 48

Liste des tableaux

Tableau 1: Superficies reboisées 2010-2012 (en hectares) 11
Tableau 2: Population des Provinces 14
Tableau 3: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité pour les trois régions 16
Tableau 4: Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus Selon les secteurs d'activité(les trois régions du Sud) 18
Tableau 5: Répartition de la population active occupée selon le statut professionnel (les trois régions du Sud) 18
Tableau 6: Répartition de la population active occupée selon les secteurs d'emploi (les trois régions du Sud) 19
Tableau 7: Activités des ports du Maroc 23
Tableau 8: Activité de l'Office National de l'Eau Potable selon les provinces en 2011 25
Tableau 9: Ventes d'électricité selon les provinces 26
Tableau 10: Répartition des établissements d'enseignement préscolaire par province et milieu 28
Tableau 11: Enseignement préscolaire moderne, répartition des élèves et des classes selon les provinces, année scolaire 2012-2013 28
Tableau 12: Enseignement primaire public et privé, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement 30
Tableau 13: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe 30
Tableau 14: Enseignement primaire public et privé, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement 31
Tableau 15: Nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public et privé par province 31
Tableau 16 : Enseignement secondaire collégial public, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement 31
Tableau 17: Personnel enseignant par province, milieu, sexe et type d'enseignement 32
Tableau 18: Effectifs des élèves du secondaire collégial par province, milieu, sexe et type d'enseignement 32
Tableau 19: Enseignement secondaire qualifiant public, nombre d'établissements scolaires et Internats par province, milieu et type d'enseignement 32
Tableau 20: Effectif des stagiaires par niveau et province : Public (2012-2013) 33
Tableau 21: Capacité litière théorique des hôpitaux publics - 2013 33
Tableau 22: Infrastructures de santé 34

Tableau 23:Effectif des médecins par secteur et province 35
Tableau 24: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées 36
Tableau 25: Installations sportives selon la province 36
Tableau 26: Foyers féminins 37
Tableau 27: Jardins d'enfants 37
Tableau 28: Activités des maisons des jeunes 37
Tableau 29 : Documents homologués opposables aux tiers 38
Tableau 30: Situation des plans d'aménagements 38
Tableau 31: Autorisations de construire délivrées par province en 2012 39
Tableau 32 : SAU par Province en hectares 41
Tableau 33: Effectif du cheptel province 42
Tableau 34: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port 43
Tableau 35: Grandeurs industrielles par province 45
Tableau 36:Capacité des établissements classés selon la province 47
Tableau 37: Les chambres dans les établissements classés selon la province 48
Tableau 38: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province 48
Tableau 40: Distribution géographique de l'emploi 2013 49
Tableau 40: Chiffre d'Affaires de l'Artisanat d'Art à Fort Contenu Culturel par Ville (en millions de Dhs) 50
Tableau 41: Produit intérieur brut en 2013 51
Tableau 42: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH) 51
Tableau 43: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013 52

Liste des cartes

Carte 1: Provinces administratives de la Région 3
Carte 2 : Découpage communal de la Région de Guelmim-Oued Noun 4
Carte 3: Types de sols de la Région 6
Carte 4: Ressources en eau de la Région Guelmim-Oued Noun 10
Carte 5: Couvert végétal de la Région 13
Carte 6: Densité communale de la population en 2014 15
Carte 7: Taux d'accroissement de la population des Provinces entre 2004 et 2014 16
Carte 8: Taux de pauvreté des communes en 2007 20
Carte 9: Les formations de soins de santé 34
Carte 10: Effectif des médecins par secteur 35

I. PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de **Guelmim-Oued Noun**. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connait la région de **Guelmim-Oued Noun**.

Le document, enrichi de cartes et de graphiques, en guise d'illustration des situations et d'arguments des analyses, fournit une base pour la compréhension du territoire de la région à travers une série d'indicateurs pertinents.

la région occupe une place importante parmi les trois régions du sud que ce soit au niveau de potentialités naturelles ou humaines, car elle couvre plus de 15% de la superficie globale de ces trois régions et abrite 46% de sa population totale. Elle comprend quatre provinces des dix existantes dans les trois régions du sud

La région de **Guelmim-Oued Noun** a connu, particulièrement ces dernières années, le lancement d'une série de projets et de programmes de développement multisectoriels, tels le développement et la modernisation des infrastructures, les projets routiers, les opérations de reboisement, la création d'espaces sportifs et culturels et la promotion de l'entreprenariat.

Les espoirs sont placés dans le secteur touristique appelé à jouer un rôle important aussi bien pour le produit balnéaire que par le tourisme de désert et des produits culturels et écologiques.

II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL

Les provinces du Sud forment ce qu'on appelle communément le vaste Sahara atlantique qui s'étend du pied du massif de l'Anti Atlas jusqu'à la hauteur de la localité de Lagouira. Cet ensemble de charge historique particulière dans la construction et le ressourcement de l'Etat marocain constitue à plus d'un titre l'une des trames de fonds de la physionomie et de l'identité territoriale du Royaume. L'une de ses distinctions majeures est la sévérité des conditions défavorables du milieu. Il compte parmi les zones arides les plus rudes de la planète. Partout, et à l'exemple du couloir du Drâa, les précipitations sont très insuffisantes (moins de 50mm par an) et les ressources hydrauliques mobilisables sont rares pour permettre l'épanouissement d'activités agricoles non irriguées.

A ce premier trait commun se combine un autre facteur d'homogénéité marquant, la grande faiblesse numérique du peuplement[1].

1. Cadre administratif

La Région de **Guelmim-Oued Noun** s'étend sur une superficie de 46 108 Km², soit 6,49% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la Région de Souss-Massa, au Sud la Région de Laâyoune-Sakia el Hamra, à l'Est par l'Algérie et la République Islamique de la Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la Région compte 433.757 habitants, dont ***64,57***% sont urbains, taux légèrement supérieur au taux national (60,36%) ; la densité est de 9,4 habitant au km².

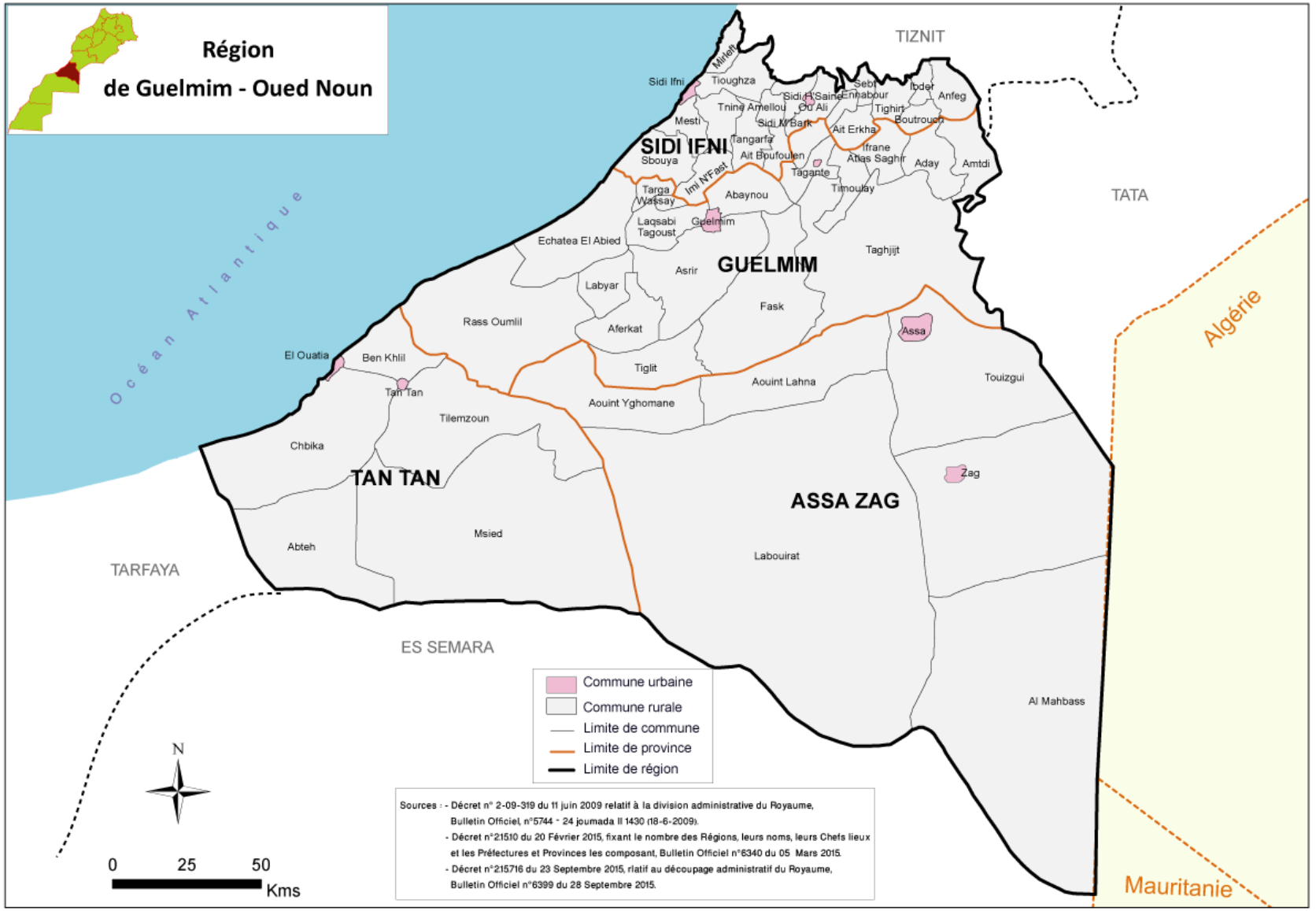
La Région regroupe sur le plan administratif quatre provinces: Guelmim, Sidi Ifni, Tan-Tan et Assa Zag, **53** communes dont 8 urbaines, et 45 rurales.

Le chef-lieu de la région est la province de **Guelmim**.

[1] Extrait du rapport de la Commission Consultative de la Régionalisation/Rapport sur la régionalisation avancée/Livre II : Découpage régional- Février 2011



Carte 1: Provinces administratives de la Région



Carte 2 : Découpage communal de la Région de Guelmim-Oued Noun

2. Cadre géographique général

De par sa situation géographique dans la partie nord du Sahara marocain, sa composition tribale et ethnique qui constitue une continuité des autres régions (Laâyoune-Sakia el Hamra et Dakhla-Oued ed Dahab), la région Guelmim-Oued Noun est, en fait, une partie intégrante des régions du sud du Royaume.

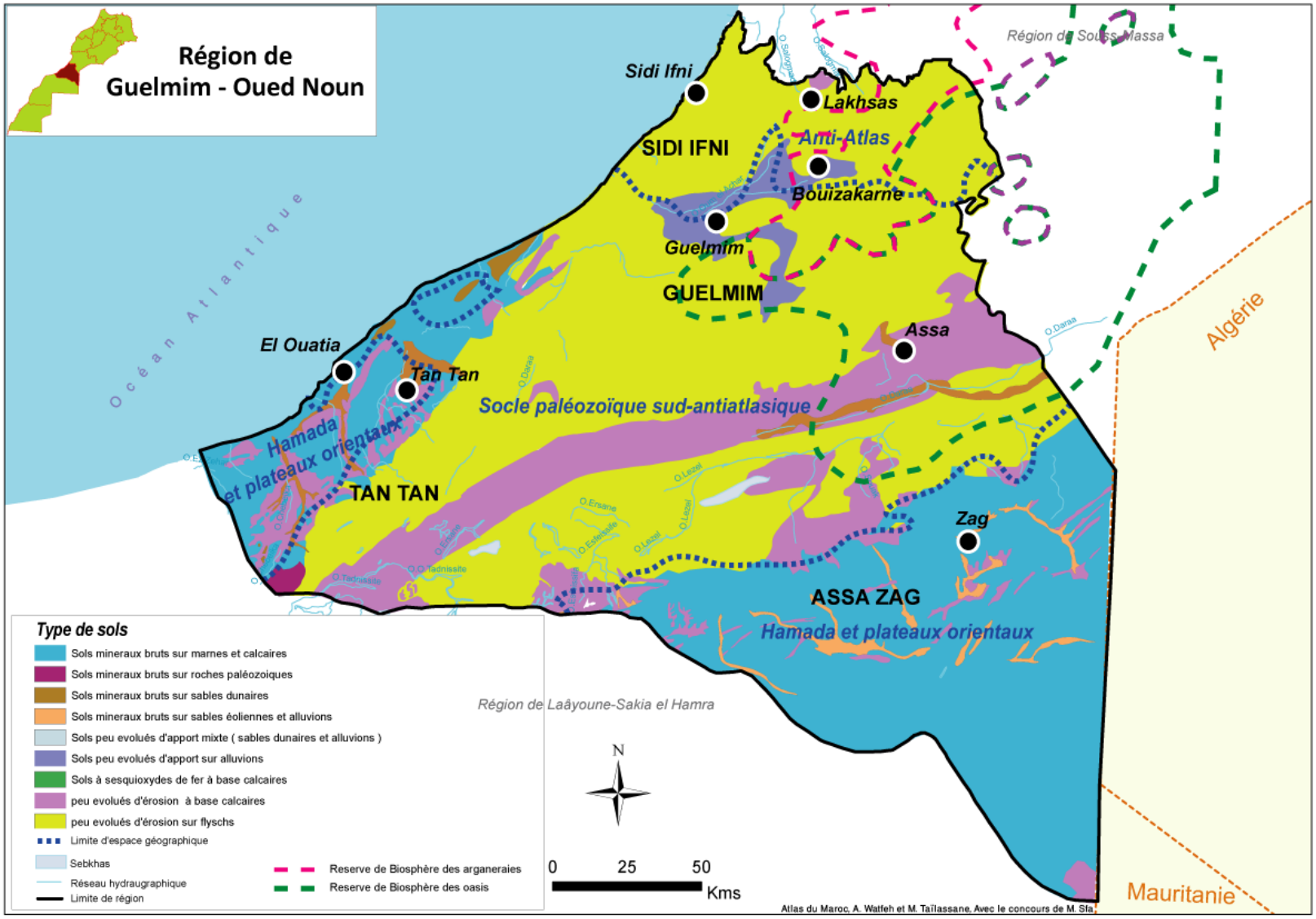
Sa position géographique lui confère de jouer ce rôle de trait d'union entre les provinces du sud et le reste du pays. Cette même situation lui confère une place de région polarisée entre la dominance économique de la région Souss-Massa et les liens historiques et sociaux avec la Région Laâyoune-Sakia el Hamra.

Malgré cela, la région occupe une place importante parmi les trois régions du sud que ce soit au niveau de potentialités naturelles ou humaines, car elle couvre plus de 15% de la superficie globale de ces trois régions et abrite 46% de sa population totale. Elle comprend quatre provinces des dix existantes dans les trois régions du sud.

Sur le plan morphologique, la région Guelmim-Oued Noun est constituée d'un territoire physiquement hétérogène. On y distingue trois zones géographiques différentes :

- **Une zone de montagnes** qui forme le prolongement de l'Anti-Atlas au nord et nord-Est.
- **Une zone semi-désertique au centre**, qui est constituée de plaines que traversent des hauteurs à faible altitude.
- Une zone désertique au sud.

La région dispose d'une façade maritime s'étalant sur une longueur de plus de 170 km s'étalant de Ras Takoumba au Nord jusqu'à l'oued l'ouâar au sud, et qui recèle des potentialités importantes en matière de tourisme et de pêche.



Carte 3: Types de sols de la Région

III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES

La région de Guelmim-Oued Noun dispose d'une importante richesse naturelle susceptible de renforcer sa position économique. Cette région se caractérise par une vulnérabilité du milieu naturel influencé par certains problèmes environnementaux qui peuvent être déclinés en deux facteurs:

- **Naturel** qui se présente par la dominance de la fragilité des milieux sahariens, l'aridité, la sécheresse récurrente, la pluviométrie diminuée; et
- **Anthropique** comme l'armature urbaine mal structurée; ou encore la surexploitation de toutes les ressources naturelles.

1. Climat et précipitations

Le climat de la région est influencé par plusieurs facteurs : le relief, la côte atlantique et le Sahara. En général le climat de la région est semi-aride.

En effet, la situation de la région dans la zone pré-saharienne fait que le climat est de type saharien, mais les influences sahariennes sont tempérées par la proximité de l'océan Atlantique (Guelmim et Tan-Tan).

La région est caractérisée par des précipitations faibles dues au climat saharien semi-aride. Cette faiblesse de pluviométrie ne pose pas de grands problèmes vue l'importance des ressources en eaux souterraines.

L'aridité de la région a favorisé l'émigration d'une partie de la population vers des régions marocaines plus attractives, particulièrement dans les grandes villes. L'exode rural y reste très important.

La moyenne annuelle des précipitations pluviométriques est estimée à 80 mm au niveau régional. (La moyenne des précipitations varie entre 10 mm dans la province D'Es-Smara et 150 mm dans la province de Guelmim).

2. Température et régime des vents

Le climat de la région est caractérisé par son aridité, chaud et sec l'été et froid l'hiver. Les vents dominants sont le Gharbi (NO/SE) et le Chergui (E/O). La région connaît dans certaines zones des températures élevées, surtout dans les zones Sud et Est.

Le vent est un facteur qui marque les habitudes socio-économiques des populations du Sahara dont les activités sont programmées en fonction de son régime qui est très bien connu de ces nomades. Par sa régularité et son intensité, le vent est le facteur

déterminant dans la genèse du phénomène de l'ensablement. Il façonne les paysages dunaires et conditionne le déplacement du sable. Deux régimes contrastés sont observés :

- Celui des vents faibles, allant généralement d'Octobre à la fin de Mars.
- Celui des vents forts, allant d'Avril à la fin de Septembre, avec un volume d'ensablement trois fois plus important que celui de la première période.

L'insuffisance et l'irrégularité des précipitations, la désertification, l'ensablement, l'invasion de criquets, la rareté de l'eau, le parcours dégradés et sensibles, la pauvreté de la population rurale, sont des contraintes naturelles qui entravent le fonctionnement des infrastructures dans la région à tous les niveaux :

- L'ensablement des infrastructures portuaires handicape leur activité et nécessite un dragage régulier du port de Tan-Tan, considéré parmi les principaux pôles de pêche à l'échelle nationale ;
- L'ensablement du réseau routier nécessite un entretien permanent de désensablement afin d'empêcher toute perturbation du trafic ;
- L'ensablement des habitations endommage le cadre bâti et le réseau d'assainissement.

Ajoutée à cela, l'urbanisation rapide et volontariste dans un milieu fragile, entrainant des besoins énormes en infrastructures (établissements scolaire, équipements sanitaires et AEP, voirie, électrification, assainissement, système de dépollution, traitement des ordures ménagères,...) qui dépassent les moyens des collectivités territoriales; en outre la région souffre d'invasions périodiques de criquets pèlerins et la mort des palmiers dattiers par la maladie du bayyoud.

Les Oasis, qui se trouvent au niveau des provinces de Guelmim et d'Assa Zag, souffrent de plusieurs problèmes qui menacent leur présence et leur rentabilité comme :

- La sécheresse prolongée ;
- L'ensablement ;
- La poussée urbaine
- L'invasion saisonnière des criquets ;
- La maladie du palmier bayyoud et la cochenille blanche ;
- La main d'œuvre non expérimentée comme par le passé ;
- Les phœniciculteurs non organisés ;
- Le manque d'entretien et des réaménagements efficients des oasis.

L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'arganier, ANDZOA, créée en février 2010, a justement élaboré en 2013 une stratégie de développement de ces zones, axée sur le développement humain des zones cibles, la valorisation des ressources économiques, naturelles et culturelles, ainsi que la protection de l'environnement.

3. Ressources hydrographiques

Le réseau hydrographique ne comprend que des oueds temporaires dont le plus important est l'oued Drâa et tous ses affluents descendant de l'Anti-Atlas. Les crues de ces oueds constituent une importante ressource pour l'agriculture vivrière de toute la région. La seule ressource en eau permanente se situe dans les nappes souterraines qui, bien que salées pour la plupart, assurent l'alimentation en eau potable des centres urbains et l'irrigation.

La carte hydrique de la région, reflète une structure disparate en quantité et en qualité, entre les diverses zones géographiques. Si la province de Guelmim connaît une concentration des ressources, dans la plaine où se situe la capitale régionale, les zones de montagnes sises au Nord et Nord-Ouest, accusent un déficit hydrique important tout comme les parties sahariennes du Sud et Sud Est. Le long du littoral, la ressource est abondante mais connaît des degrés de salinité qui entravent son utilisation à l'état brut.

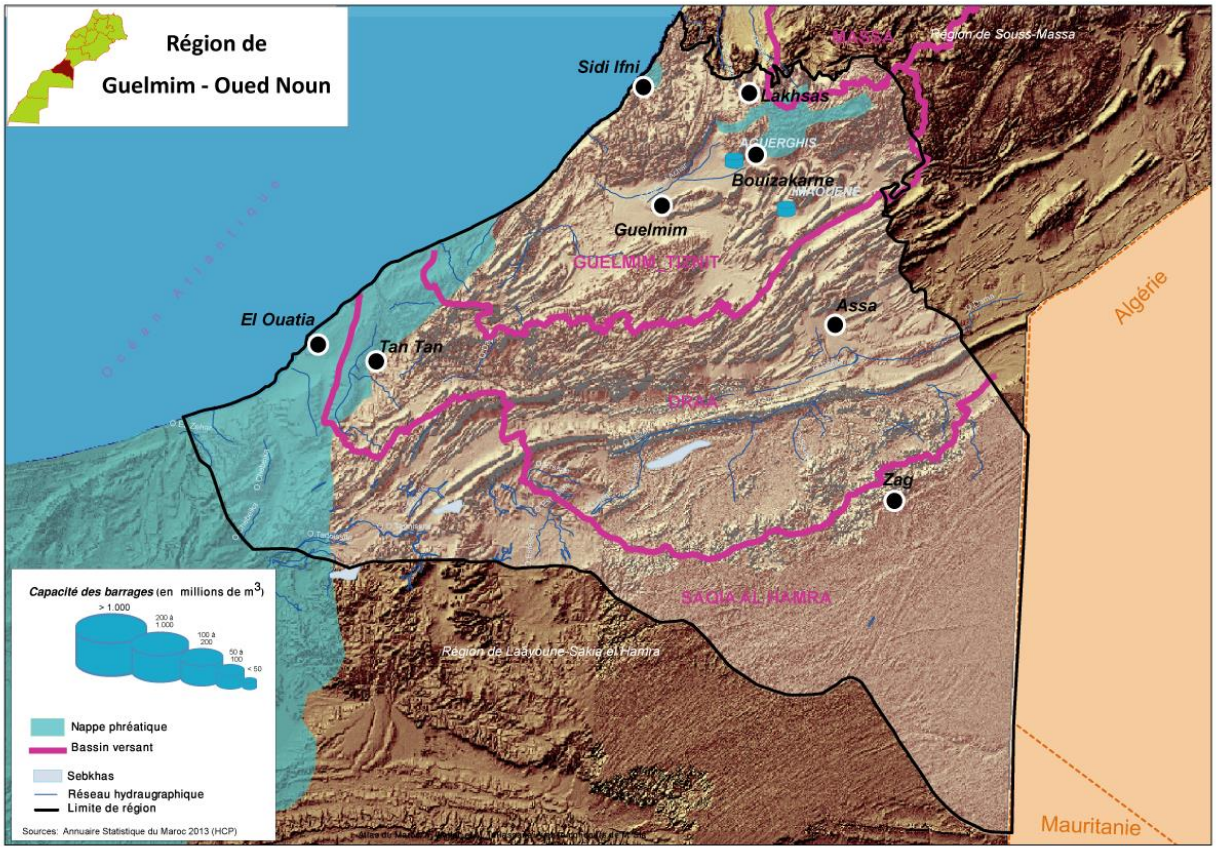
Une attention particulière a été accordée à la mobilisation des eaux de surface, par la réalisation d'ouvrages de dérivation ou de retenue. Les objectifs visés par cette opération sont multiples : la recharge de la nappe phréatique, l'abreuvement du cheptel, la pratique d'une agriculture par épandage ou la protection contre les inondations par le règlement du débit de certains oueds.

La question de l'eau dans la région reste dans l'ensemble posée avec acuité sur pluqieurs registres:

- Rareté des ressources hydriques et son accentuation à cause d'une sécheresse récurrente,
- Surexploitation et gaspillage,
- Taux élevé de la salinité,
- Augmentation des besoins en eau, et
- Difficultés de maîtriser les inondations.

En plus, il y'a la menace sur les nappes phréatiques à cause de l'absence de réseaux d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées surtout dans les centres urbains. Sachant bien que la région connaît une grande concentration de la population urbaine au sein des 11 centres urbains.

Devant ces problèmes, il apprait que cette ressource vitale représente un grand défi quant à sa mobilisation (qu'elle soit de surface ou souterraine)et à son utilisation d'une manière rationnelle.



Carte 4: Ressources en eau de la Région Guelmim-Oued Noun

4. La faune et la flore

Malgré les conditions climatiques défavorables, la région dispose d'un couvert végétal plus ou moins important, et d'une faune ayant su s'y adapter.

- La Flore

La région Guelmim-Oued Noun abrite un espace forestier très particulier caractérisé par des espèces d'arbres rares comme l'acacia, surtout dans les provinces d'Assa-Zag et Es-Smara ; et qui a un rôle écologique et touristique. Cet espace est relativement dense dans les provinces nord-ouest, Guelmim et Sidi Ifni, et il est caractérisé par la dispersion dans les zones sahariennes, provinces d'Assa-Zag et Es-Smara.

Les plantes se sont adaptées au milieu pour réduire l'évaporation et augmenter l'absorption d'eau : feuilles très petites, racines très longues capables de plonger dans les couches les plus humides du sol (acacias, tamaris), accumulation d'eau dans les tissus et feuilles recouvertes de cire (succulentes), perdre ses racines et se laisser transporter pour absorber l'humidité de l'atmosphère (roses de Jéricho), sucer la lymphe des racines des autres plantes (cystanche), perdre ses feuilles en cas d'aridité et les laisser pousser en saison humide (zilla), rendre ses feuilles immangeables (pommier de Sodome), …

On peut trouver quelques arbustes isolés (tamaris, acacias) dans le lit des oueds. Les rares averses peuvent entraîner la pousse d'une maigre prairie temporaire, l'acheb, recherchée par les nomades.

Le palmier dattier, introduit par les arabes, est indispensable à l'existence de l'homme dans les oasis : les dattes sont un aliment très énergétique, les troncs servent à la fabrication des poutres, le feuillage sert à la fabrication des paniers, cordes, nattes et couverture pour les cabanes, … il protège du soleil les arbres fruitiers qui, à leur tour, abritent les cultures maraîchères.

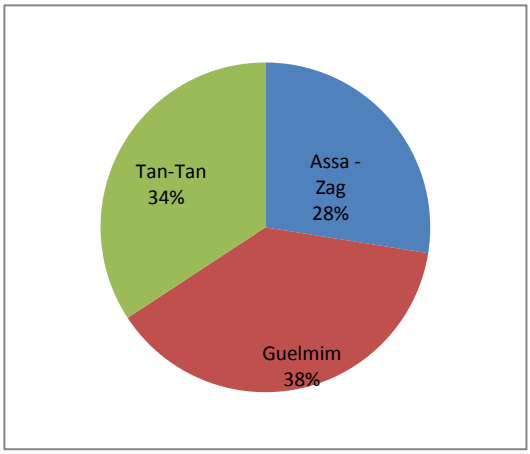


Figure 1: Superficies des essences forestières naturelles, en 2011

On distingue deux types d'espace forestier : Les forêts naturelles qui occupent une superficie de 99.870 ha, et représentent à peine **1**% du total national et les espaces boisés qui couvrent 4.121 ha, selon les statistiques de l'inventaire national forestier. La province de Guelmim en concentre 38%

Le domaine forestier régional bien que diversifié, est très vulnérable devant un ensemble de facteurs exogènes, notamment les conditions climatiques sévères et la pression humaine marquée par les incendies, le surpâturage et le défrichement des arbres.

Les efforts de reboisement entrepris par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, sont comme suit :

Tableau 1: Superficies reboisées 2010-2012 (en hectares)2

Région et provinces	Provisoires	Existantes
Guelmim – Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**1 300**	**2 821**
Assa-Zag	600	805
Guelmim	500	1 716

[2] Les superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

Tableau 1: Superficies reboisées 2010-2012 (en hectares)2		
Tan-Tan	200	300
Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013		

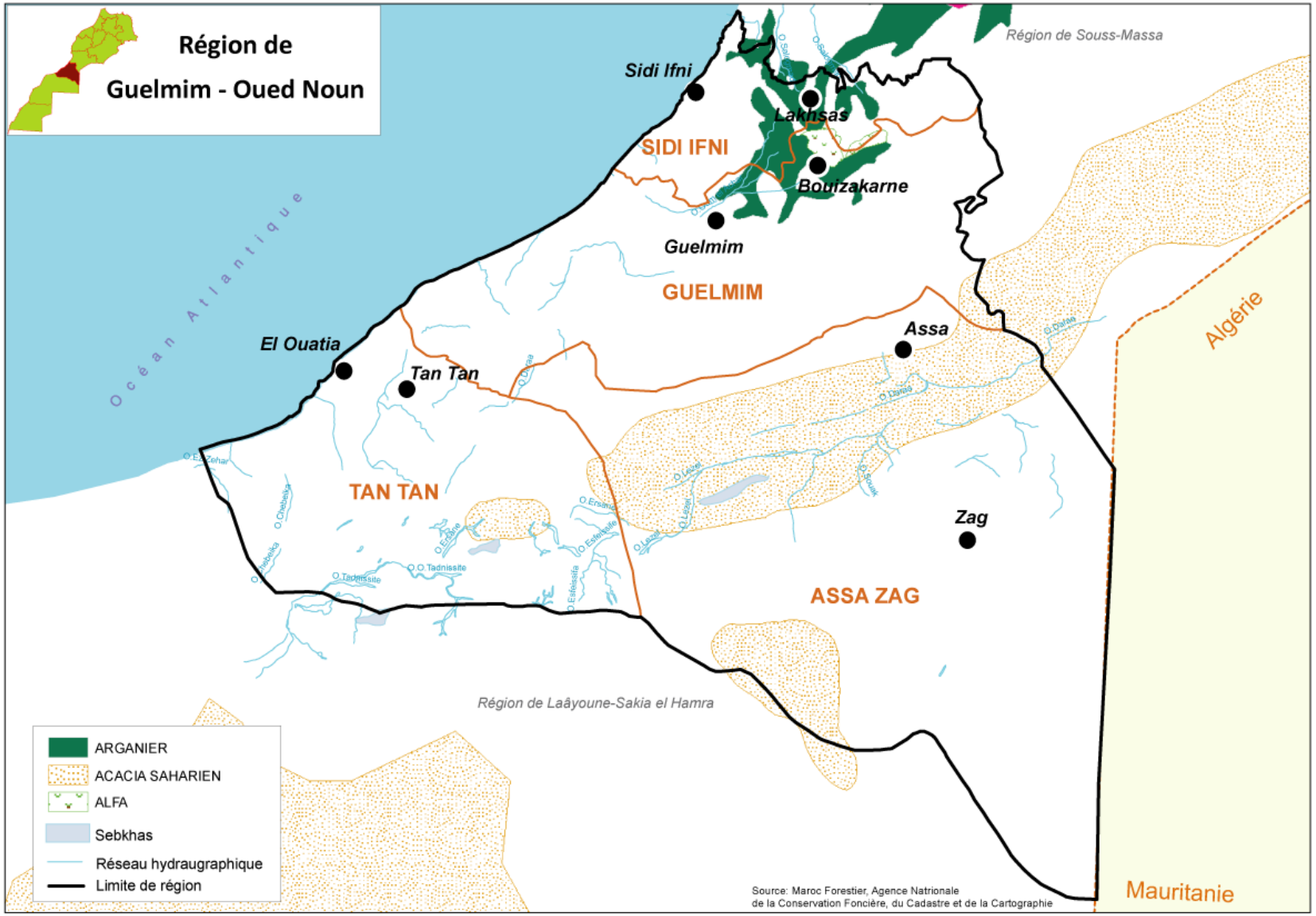
Cet espace est exposé à la dégradation à cause de son exploitation anarchique par les habitants et les opérations lentes de reboisement. Les opérations de préservation,de qualification et de développement s'imposent.

- **La Faune**

Les animaux ont également mis en place des stratégies pour économiser l'eau et éviter la chaleur excessive : couche épaisse de chitine et vie sous terre pour les scorpions et insectes, récupération de la vapeur d'eau contenue dans l'air pulmonaire en le faisant condenser dans les narines, production de fèces hyper asséchées et d'urine très concentrée voire solide chez certains oiseaux, perte des glandes sudoripares, couleur claire de la robe pour réfléchir le soleil, recherche d'eau et de nourriture la nuit, accumulation d'eau dans des poches internes, surdimensionnement des oreilles qui servent de radiateur pour réguler la déperdition calorifique (fennecs, chat des sables), pelage à poils courts permettant une meilleure thermolyse, augmentation de la température interne pour éviter de transpirer…

Les animaux emblématiques du désert sont l'addax, la gazelle doncas et le fennec et le principal animal du Sahara reste le dromadaire.

Le couvert végétal se dégrade face à l'augmentation de la demande de bois comme combustible domestique. A l'avenir, l'exploitation d'énergies renouvelables, solaire et éolienne s'imposera pour protéger les arbres.



Carte 5: Couvert végétal de la Région

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

1. Population

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la Région de Guelmim-Oued Noun compte 433.757 habitants dont 64,57% sont urbains.

Tableau 2: Population des Provinces

Ensemble des deux milieux urbain et rural	الأسر	السكان	الأجانب	المغاربة
	Ménages	Population	Etrangers	Marocains
Région: Guelmim-Oued Noun	**90 202**	**433 757**	**347**	**433 410**
Province: Assa-Zag	5 208	44 124	4	44 120
Province: Guelmim	40 214	187 808	195	187 613
Province: Sidi Ifni	25 308	115 691	102	115 589
Province: Tan-Tan	19 472	86 134	46	86 088

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

La répartition de la population par province montre la dominance de la province de Guelmim qui concentre 43% de la population de la région, alors que la province de Sidi Ifni ne regroupe que 27% de la population.

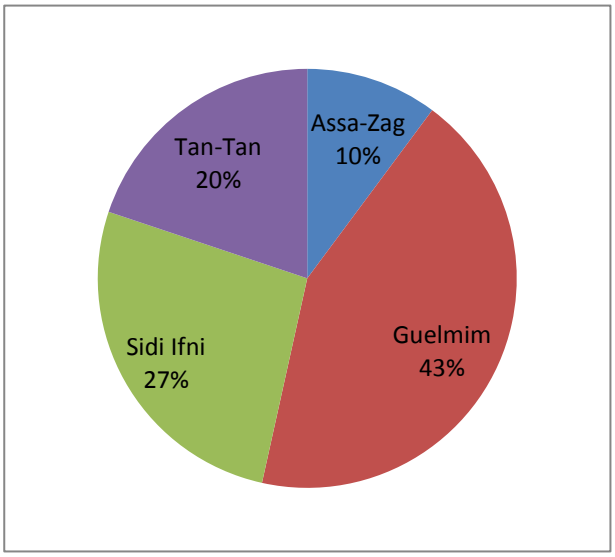
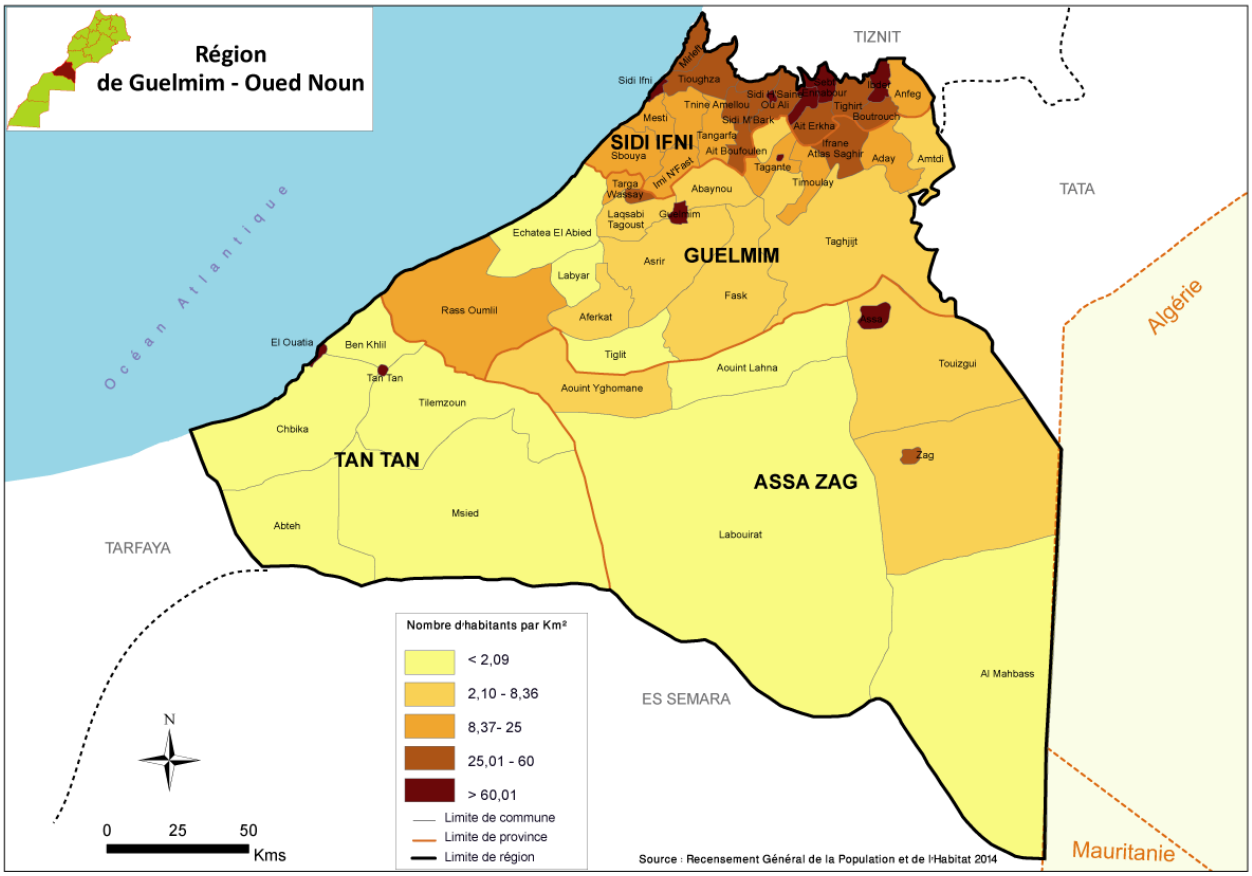


Figure 2: Répartition de la population en 2014 selon les provinces

a) Densité de la population

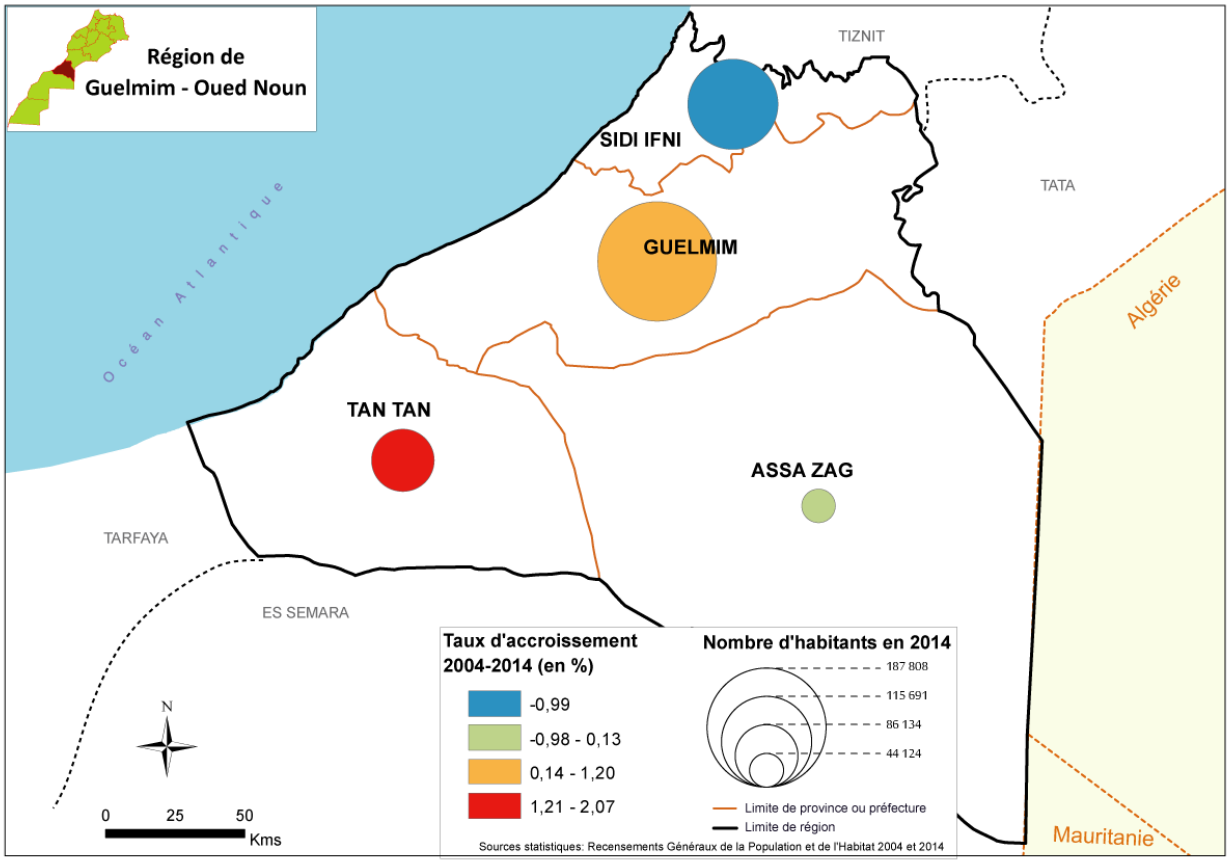
La région de Guelmim-Oued Noun, qui couvre 6,49% de la superficie du Royaume, abrite 1,28% de la population nationale en 2014. Ce qui se traduit par le très faible niveau de la densité moyenne régionale qui est d'environ 9,4 habitants au Km^2, contre environ 47,6 au niveau national.

Une forte disparité s'observe, étant donné que la ville de Guelmim concentre la plus grande partie de la population urbaine de la région (50%).



Carte 6: Densité communale de la population en 2014

Entre 2004 et 2014, la population de la région s'est multipliée par 1,1 avec un taux d'accroissement annuel moyen atteignant 0,61%. Ce taux est considéré comme le plus faible qui a été enregistré au niveau des 12 régions du Royaume. Il est de 2,1% au niveau de la province de Tan-Tan, 1,2% à Guelmim et un taux négatif de -1% au niveau de Sidi Ifni. Assa Zag enregistre un taux de 0,1%.



Carte 7: Taux d'accroissement de la population des Provinces entre 2004 et 2014

2. Activité et chômage

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage, menée par le Haut Commissariat au Plan, la population âgée de 15 ans et plus dans les trois régions du Sud s'élevait à 646.410 personnes contre 23.854.036 personnes en 2012au niveau national.

Tableau 3: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité pour les trois régions

Type d'activité	Effectifs	Part en %
Actifs occupés	235158	36.4
Chômeurs	42422	6.6
Inactifs	368830	57.0
Total	**646410**	**100.0**

Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012

- Taux d'activité

Pour la région de **Guelmim-Oued Noun**, le taux d'activité st élevé par rapport aux moyennes aussi bien celle nationale que celle des trois régions du sud, il atteint 58.8% en 2012 contre 55.9% en 2011, soit une augmentation de presque 3 points.

Selon le milieu de résidence, le taux d'activité au niveau de la région, en 2012, varie entre 42,4% en milieu rural et 43,1% en milieu urbain.

Selon le sexe, le taux d'activité masculine est toujours dominant, avec un taux de 72.3% contre 14.5% pour les femmes.

Le taux d'activité des femmes est faible comparativement à la moyenne nationale, soit respectivement 14,5% et 25,5%. Il est près de cinq fois inférieur à celui des hommes de la région. De plus, la tendance à la baisse du taux de féminisation de la population active est plus forte dans les provinces du sud qu'au niveau national.

Selon l'âge, les plus actifs sont les jeunes âgés de 35 à 44 ans, avec un taux d'activité de 57.4%, suivis par les tranches d'âges de 25 à 34 ans (55.4%). Selon les diplômes, le taux d'activité le plus élevés est enregistré par le niveau supérieur, avec 69.3%, suivi par le niveau moyen, avec un taux de 42.3% et enfin, les sans diplômes avec un taux de 38%.

- **Taux de chômage**

En 2012, la population active en chômage s'élevait à 42422 chômeurs dans les trois régions de Sud, fixant un taux de chômage à 15.3 %, la moyenne nationale étant 9.0 %. Au niveau de la région, ce taux est passé de 15.0% en 2011 à 11.6% en 2012, soit une baisse de 3.4 points. La province de Guelmim affiche le chiffre le plus haut en terme de taux de chômage : 20,2%.

Parallèlement, le chômage féminin s'est aggravé passant de 27,6% à 35,1% entre 2007 et 2011 contre 9,8% et 10,2% à l'échelle nationale. La cause principale du chômage, pour près des 2/3 des femmes des régions du sud, est l'incapacité de trouver un emploi à l'issue des études, ce qui souligne l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché. La fin des études constitue pour les femmes de la région du sud la principale cause du chômage, cause qui s'est aggravée entre 2007 et 2011, le pourcentage de femmes au chômage à la fin de leurs études étant passé de 63,4% à 74,3%.

La même situation est relevée chez les femmes à l'échelle nationale, mais avec des proportions légèrement inférieures puisque l'on est passé de 51,3% à 55%. Selon le sexe, le taux de chômage est fixé pour les féminins à 35.9% contre 9.9 % au niveau national, et 11.0% les masculins contre 8.7% au niveau national. Selon les tranches d'âges, ce sont les jeunes âgées de 15 à 24 ans qui ont contribué plus à la formation du taux de chômage dans les trois régions du Sud avec un taux de 41.2% , suivies par les tranches d'âge de 25 à 34 ans avec un taux de 22.9%. Selon les diplômes, 31.1% de la population active en

chômage ayant un diplôme supérieur, suivis par 19% de cette population ayant un diplôme moyen.

- **Emploi**

En 2012, la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les trois régions de Sud comptait 235.158 personnes, soit 2.2% du total national.

Le taux d'emploi enregistré en 2012 y était de 36.4% (contre 44.1% au niveau national). Selon les branches d'activité, le secteur « des services » occupe une place plus importante dans la création de l'emploi avec un taux de 58.3%, suivis par le secteur de « l'agriculture et pêche» (23.1 %), le secteur de « TP» (10.6%) et enfin 7.9% pour le secteur de «l'industrie». 51% des femmes actives occupées (et 63,4% pour les hommes) sont salariés contre 33,5% à l'échelle nationale. De même, la proportion des femmes aides familiales ou apprenties ne dépasse pas 26% dans les provinces du sud, alors qu'elle est de 49,6% à l'échelle nationale. Le taux de féminisation du personnel de l'État est estimé à 23% en 2011 pour les trois régions du SUD.

Tableau 4: Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus Selon les secteurs d'activité(les trois régions du Sud)

Branches d'activité	Effectifs	Part en %
Agriculture, forêt et pèche	54356	23.1
Industrie	18474	7.9
BTP	24962	10.6
Services	137068	58.3
Total	235158	100.0
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

Selon le statut professionnel, les salariés représentent 56.5% du total de la population active occupé, suivis par les auto-emplois avec un taux de 35.0%, tandis que les emplois non rémunérés et « autres » ne représente que 8.5% du total de cette population.

Tableau 5: Répartition de la population active occupée selon le statut professionnel (les trois régions du Sud)

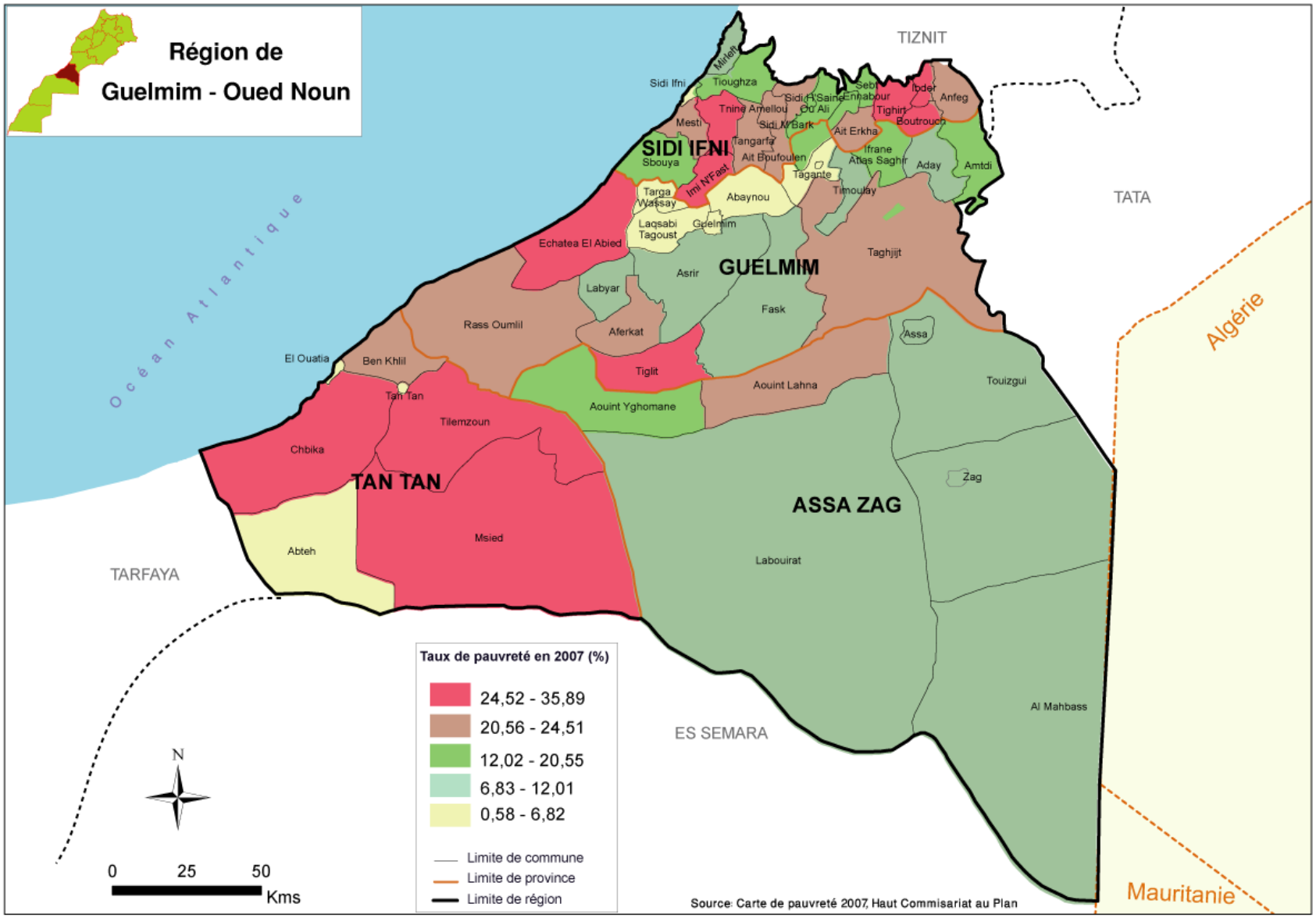
Statut professionnel	Effectifs	Part en %
Salariés	132773	56.5
Auto-emploi (indépendant et employé)	82399	35.0
Emploi non rémunéré	19871	8.5
Autres et associés	115	0.0
Total	235158	100.0
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

Selon le secteur d'emploi, le secteur privé représente 67.6% de la population active occupée, suivis par le secteur public avec un taux de 31.0 % de cette population.

Tableau 6: Répartition de la population active occupée selon les secteurs d'emploi (les trois régions du Sud)		
Secteur d'emploi	**Effectifs**	**Part en %**
Secteur public	72914	31.0%
Secteur privé	159062	67.6%
Autres	3182	1.4%
Total	235158	100.00
Source : Enquête nationale sur l'emploi et le chômage – 2012		

3. Pauvreté et développement humain

Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région s'est situé à 16,4% contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart négatif de 7,5 points. Les régions du Sud figurent parmi les régions les moins pauvres du pays. Les programmes publics d'assistance (aides alimentaires, voir infra) et de promotion de l'activité des plus démunis (promotion nationale, voir infra) ont largement contribué à ce résultat.



Carte 8: Taux de pauvreté des communes en 2007

V. INFRASTRUCTURES DE BASE

La situation géographique de la région comme point de relais entre le Nord et le Sud du royaume, a grandement favorisé la mise à profit d'un réseau routier, qui connaît régulièrement, des opérations d'aménagement et de construction.

1. Le réseau routier

La région est traversée par un réseau routier classé d'une longueur de 3384 Km avec seulement 1442 Km de routes revêtues, soit 37% du réseau total.

Les routes revêtues nationales représentent 18% du réseau de la région avec 618 Km; les routes régionales s'étendent sur une longueur de 355 Km soit 10 %. Alors que celles provinciales s'étendent sur 435 Km soit 13% du réseau routier total. La densité sociale de ce réseau routier qui est de l'ordre de 7,8 Km pour 1000 habitants est nettement supérieure à la densité nationale (1,2 Km/1000 hab). Quant à la densité spatiale, elle est de 7,4 Km/100 Km^2, ce qui est considéré comme étant nettement supérieure à la moyenne nationale (5,7 Km/100 Km^2). La route nationale N°1 reliant La ville de Guelmim à Tan-Tan est l'axe principal qui relie la région avec les autres régions du Royaume, avec un trafic d'environ 1700 véhicules par jour.

Certaines contraintes présentent des effets néfastes sur le réseau routier et influencent son extension sur le territoire de la région, à savoir :

- Le relief accidenté qui augmente les charges de réalisation des routes;
- Les effets d'ensablement des axes routiers;
- L'éloignement des agglomérations de la région;
- L'effet du climat et de l'aridité du milieu;
- Le manque d'entretien;
- L'absence des entreprises et bureau d'études spécialisés dans la construction des routes dans la région.

Le réseau routier qui relie les centres urbains entre eux est très ancien, il est souvent endommagé par l'ensablement ou les crues des oueds.

2. Le transport

a) Transport routier

La région est largement desservie par nombre de lignes de transport public surtout entre villes. Le transport par taxis reste le plus important par rapport aux autres modes offerts, suivi par le transport via les autocars.

La région souffre d'une carence en gares routières équipées malgré l'importance du trafic. Les sociétés de transport intra urbain font encore défaut, malgré divers projets d'investissement privé. La capacité du transport des voyageurs a connu un essor important au niveau des places offertes quotidiennement par les autocars.

b) Transport aérien

La région compte 2 aéroports à Es-Smara et Tan-Tan et un aérodrome à Guelmim, le plus dynamique étant celui de Tan-Tan (le trafic des passagers en 2012 a enregistré uniquement 6.934 passagers/an avec 663 mouvements d'avions)

Les installations existantes, sont peu opérationnelles. Les effectifs des voyageurs sont faibles.

c) Infrastructure portuaire

La région dispose de deux ports :

Le port de Tan-Tan, créé en 1982, est complété par une zone industrielle intra-portuaire occupée par les usines de traitement des poissons exploitées par le secteur privé. Ce port est le principal facteur de développement de la pêche dans la région, mais il attire peu d'investisseurs car son entrée est trop souvent bloquée par l'ensablement.

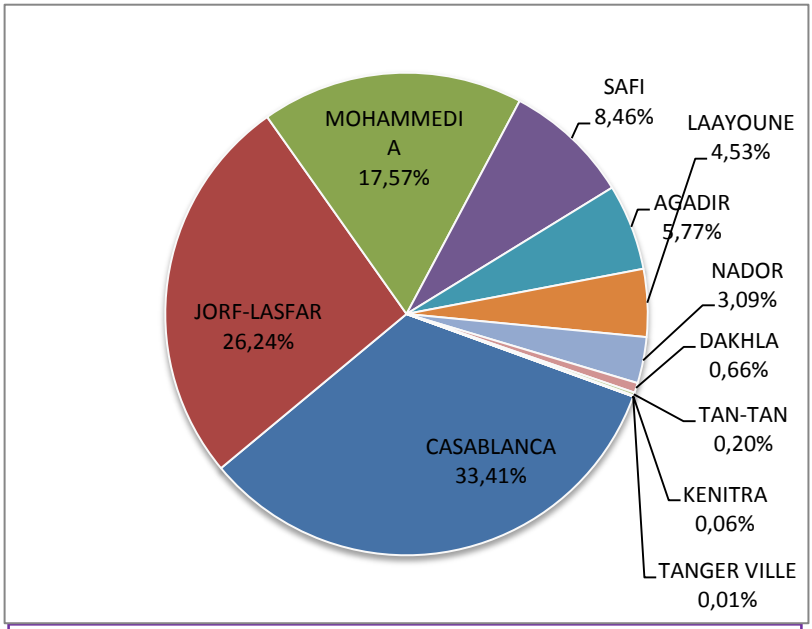


Figure 3: Part de chaque port dans le trafic global, en 2012

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2013

Le port de Tan-Tan est l'unique port dans la région, il représente une assise fondamentale de l'économie

régionale en particulier et l'économie nationale en général. C'est le premier port sardinier au niveau du Maroc avec une part de 42,3% de la production nationale.

Ce port contient 21 unités industrielles dont 13 seulement sont fonctionnelles (2 unités de congélation, 2 conserveries, 6 fariniers et 3 glaciers).

Le trafic de pêche côtière a enregistré une augmentation importante dans la quantité du poisson industrielle en raison de l'installation des unités dans les deux zones industrielles intra et extra portuaires.

En 2013, le port **de Tan-Tan** a enregistré un trafic de 138.921 tonnes de marchandises, ne représentant que 0,2% du total des trafics nationaux. Ce chiffre a connu une baisse importante de -13,7% entre 2012 et 2013..

Tableau 7: Activités des ports du Maroc

PORTS	IMPORT		EXPORT		TOTAL	
	2013	%/ 2012	2013	%/ 2012	2013	%/ 2012
NADOR	1 498 062	**-15,6%**	601 707	**-4,9%**	2 099 769	**-12,8%**
TANGER VILLE	3 751	**65,5%**	0		3 751	**65,5%**
KENITRA	24 076	**-87,8%**	14 202	**-89,8%**	38 278	**-88,6%**
MOHAMMEDIA	9 651 351	**-4,5%**	2 272 731	**22,0%**	11 924 082	**-0,4%**
CASABLANCA	13 746 799	**-8,1%**	8 925 000	**-6,6%**	22 671 799	**-7,5%**
JORF-LASFAR	11 397 146	**-11,2%**	6 406 503	**10,2%**	17 803 649	**-4,5%**
SAFI	1 739 746	**-10,2%**	4 001 079	**-5,5%**	5 740 825	**-7,0%**
AGADIR	2 276 243	**-3,8%**	1 637 964	**26,7%**	3 914 207	**6,9%**
TAN-TAN	134 554	**-2,8%**	4 367	**-80,6%**	138 921	**-13,7%**
LAAYOUNE	688 403	**1,3%**	2 387 866	**6,2%**	3 076 269	**5,1%**
DAKHLA	444 468	**20,7%**	5 023	**300,2%**	449 491	**21,7%**
TOTAL	**41 604 599**	**-8,3%**	**26 256 442**	**1,7%**	**67 861 041**	**-4,6%**

Source : Agence Nationale des Ports

Le rôle que joue le port de Tan-Tan est primordial dans le développement économique et social de la région, mais une amélioration de sa rentabilité à travers la modernisation de ses équipements et le renforcement de ses infrastructures ne sera que bénéfique sur l'activité de pêche et attirera d'autres investissements liés au secteur.

Le port de Sidi Ifni, à vocation de pêche. Il représente la source principale des revenus de la ville de Sidi Ifni et joue un rôle stimulateur des activités socioéconomiques de la région. L'exploitation du port de Sidi Ifni a démarré en 1989, il a fait l'objet de plusieurs extensions dont la plus importante a été achevée en 2002.

3. Télécommunications

L'infrastructure de télécommunications dans la région a connu un développement sans précédent depuis 1979, couvrant les axes principaux de communication et les grandes et moyennes agglomérations. Les investissements consacrés par les opérateurs nationaux dans la région sont importants : ils visent l'extension, l'amélioration et la modernisation des réseaux de télécommunications et aident à l'accomplissement d'importants projets dans la région du Sahara.

Dans la région de **Guelmim-Oued Noun**, les données de Barid Al Maghrib font état d'un total de 21 établissements postaux (agence, guichet annexe…) dont 9 à Guelmim[3]. La région dispose également d'un vaste réseau d'émission, par liaison aérienne, et par l'intermédiaire des contractants ou des moyens propres.

Concernant le réseau de télécommunications, la région est dotée de différents services de télécommunication des trois opérateurs nationaux notamment :

- Le téléphone fixe.
- Le téléphone mobile.
- Le réseau Internet.

4. Alimentation en eau potable et électrification

a) Eau potable

Au lendemain du retour des provinces sahariennes à la mère patrie en 1975, le problème de l'eau potable était posé sur deux plans : une insuffisance des ressources en eau dégagées pour satisfaire les besoins Immédiats et une insuffisance des infrastructures en installations d'eau potable (adductions, réservoirs et réseaux de distribution).

L'eau potable est une ressource rare dans la région ; elle est caractérisée par l'irrégularité de sa répartition spatiale. En effet, vu que la région de **Guelmim-Oued Noun** est très déficitaire en matière de ressources en eau, et en dehors de la nappe phréatique de Foum El Oued, il n'existe quasiment pas d'autres sources d'eau douce.

La région a bénéficié d'investissements qui visent l'adduction et la distribution de l'eau potable au profit des populations locales. Les taux de couverture, témoignent qu'un grand pas a été franchi pour la région qui est mieux dotée par rapport à des provinces limitrophes.

[3] http://www.data.gov.ma/data/fr/dataset/liste-des-agences-postales

Le milieu urbain connaît des indices de desserte qui tendent vers les 100%, le rural quant à lui a bénéficié d'opérations d'approvisionnement qui ont amélioré sa couverture (98%), exception faite de quelques zones enclavées ou ayant des spécificités géographiques qui limitent la portée des équipements qui y sont réalisés.

En 2011, la production de l'eau potable par l'ONEP s'est au total élevée à 8,6 millions de m^3. Le nombre des abonnés consommateurs s'est élevé à 57.295 ménages en 2011.

Tableau 8: Activité de l'Office National de l'Eau Potable selon les provinces en 2011

En milliers de mètre cube (m^3)	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		aux abonnés consommateurs	aux régies	
Guelmim-Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**57 295**	**5 602**		**8 633**
Assa-Zag	4 418	442	-	791
Guelmim	38 504	3 634	-	6 628
Tan-Tan	14 373	1 526	-	1 214
Total Maroc	**1 545 251**	**171 761**	**628 918**	**927 567**

Source : Annuaire Statistique du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable,2013

La répartition spatiale de ces ménages est caractérisée par une certaine hétérogénéité entre les provinces, ceci trouve des explications dans le nombre d'habitants dans chaque province, la disponibilité des moyens financiers, la configuration géographique du terrain. La province de Guelmim est en tête avec 67,2% des abonnés.

Les données structurelles de l'adduction en eau potable dans la région reflètent une mobilisation des efforts de tous les intervenants y compris l'Etat, les collectivités territoriales et le tissu associatif; les niveaux de rentabilité sont encourageants en comparaison avec le passé récent. Ainsi, on peut estimer les taux de couverture régionale en eau potable entre 95 % et 99%.

b) L'Electrification

La consommation de l'énergie électrique dans la région a connu une hausse remarquable ces dernières années, vu la croissance de la population et l'augmentation du nombre d'unités industrielles dans les municipalités de Tan-Tan et El Ouatia.

Le taux de ménages raccordés au réseau d'électricité est près de 100%. La majorité de ces ménages se situe en milieu urbain. La couverture du milieu rural dans la région étant encore faible, mais elle s'est améliorée grâce à l'exécution du programme d'électrification du milieu rural PERG.

La région dispose à Tan-Tan plage, d'une centrale de production de l'énergie thermique, dont la puissance sert de renfort d'appoint pour les provinces du Sud. La couverture des centres ruraux, dépasse les 80% avec un net avantage au profit des provinces de Guelmim et de Tan-Tan.

La production d'électricité dans la région a atteint en 2012, 139,9 millions de KWh (soit 0,5% de la production nationale).

Tableau 9: Ventes d'électricité selon les provinces

En millions de Kwh	2012	2011	2010
Guelmim-Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**139,9**	**129,0**	**122,2**
Assa-Zag	9,4	8,9	7,9
Guelmim	80,1	73,5	69,0
Tan-Tan	50,4	46,6	45,3
Total Maroc	**27 560,9**	**25 669,8**	**23 748,2**

Source : Annuaire Statistique du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable,2013

c) L'Assainissement

- **L'assainissement liquide**

Les centres urbains de la région de Guelmim-Oued Noun, sont encore confrontés au problème des réseaux d'assainissement, avec des différences de situation d'un centre à un autre. Les villes de Guelmim et Tan-Tan sont dotées de réseaux d'assainissement malgré leur insuffisance.

Plusieurs projets sont lancés notamment l'installation d'un canal de déviation des eaux usées vers la station d'épuration sur 11 km et d'un réseau d'assainissement liquide sur 35 km et la construction de deux stations de pompage et d'une station de traitement des eaux usées sur une superficie de 11 ha dans la commune rurale de Taghjijt (80 km de Guelmim).

Ces projets vont assurer l'accès des centres de Taghjijt et Douar Takmout à l'assainissement, soit une population estimée à 15.000 habitants, et à améliorer les conditions de vie de la population locale.

Deux autres projets sont en cours de programmation, à savoir la rénovation et

l'élargissement du réseau d'assainissement des eaux usées sur 16 km et l'installation d'un réseau dédié à l'évacuation de l'eau de pluie, long de 22 km. Alors qu'à Tan-Tan, l'ONEE prévoit, dans le cadre de son partenariat avec le conseil municipal de Tan-Tan, l'élargissement du réseau d'assainissement liquide dans certains quartiers de la ville, restructurer le système d'assainissement existant et construire une station de traitement des eaux usées d'une capacité de 7.200 m^3 par jour.

L'Office se penche actuellement sur la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de la mer, d'un débit de 8.600 m^3 par jour et qui remédiera au problème des ressources limitées en eaux souterraines dans la région.

- **L'assainissement solide**

Les villes et les centres urbains de la région souffrent d'un autre problème environnemental qui touche à la salubrité de l'espace urbain et à la santé des habitants : Il s'agit des décharges sauvages caractérisées par l'absence du contrôle et du traitement des déchets ménagers, ce qui nuit au paysage urbain, affecte la santé des habitants et représente des risques de contamination de la nappe phréatique.

La quantité produite des déchets solides s'élève pour la région à 58.342 t/an. Sur cette base, la production moyenne, exprimée en kg/habitant/jour, se situe à 0,60.

Les déchets industriels dangereux ne semblent pas poser de sérieux problèmes dans les trois régions du Sud qui ont bénéficié des actions prévues dans le cadre du Programme national de gestion des déchets ménagers.

La collecte des déchets reste globalement maîtrisée dans les trois régions du Sud. Le taux de collecte est entre 99 et 100% pour la région de Guelmim-Oued Noun.

Une décharge contrôlée a été mise en place, d'une capacité de 23.000 tonnes dans la région de Guelmim. De même, cette région a bénéficié du projet de réhabilitation de la décharge sauvage à Guelmim.

d) Energie éolienne

La valorisation du potentiel éolien a été concrétisée par la mise en service depuis 2009 du **Parc éolien de Tan-Tan.** Relevant de l'ONEE, ce parc fournit une puissance nominale totale de 10 MW avec une production annuelle estimée : 25 GW.h.

VI. LES SECTEURS SOCIAUX

1. Education et enseignement

A l'instar des autres secteurs sociaux de priorité, l'enseignement au niveau de la **Région Guelmim-Oued Noun**, a bénéficié des programmes d'urgence axés aussi bien sur le personnel enseignant que sur les équipements, pour répondre aux besoins incessants de la population.

a) Enseignement préscolaire

Au terme de l'année scolaire 2012-2013, la région dispose d'un total de 638 établissements d'enseignement préscolaire dont 109 crèches et 529 écoles coraniques.

Tableau 10: Répartition des établissements d'enseignement préscolaire par province et milieu

Guelmim-Oued Noun	Préscolaire Traditionnel		Préscolaire Moderne		Préscolaire Public		TOTAL	
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural
	529	**264**	**47**	**1**	**62**	**35**	**638**	**300**
Assa Zag	17	2	1	-	7	1	25	3
Guelmim	214	68	36	1	26	21	276	90
Sidi Ifni	226	191	2	-	17	12	245	203
Tan-Tan	72	3	8	-	12	1	92	4
NATIONAL	**19 771**	**12 346**	**2 482**	**70**	**2 105**	**1 452**	**24 358**	**13 868**

Source : Ministère de l'Education Nationale, 2013

.

L'effectif des élèves du préscolaire moderne et public est de 4.946 dont 2.291 filles soit près de 46%. Le nombre d'éducateurs est de 295.

Tableau 11: Enseignement préscolaire moderne, répartition des élèves et des classes selon les provinces, année scolaire 2012-2013	**Elèves**		**Educateurs**
	Total	**Féminin**	
Guelmim-Oued Noun	**4 946**	**2 291**	**295**
Assa-Zag	279	136	12
Guelmim	3 215	1 477	191
Tan-Tan	985	473	71
Sidi Ifni	467	205	21
Ensemble Maroc	**236 499**	**113 335**	**12 721**

Source : Ministère de l'Education Nationale, 2013

b) Enseignement fondamental

- Enseignement primaire public et privé

Des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de l'enseignement et à tous les niveaux scolaires, en particulier au niveau primaire, comme en témoigne l'évolution de l'effectif des élèves et les taux de scolarisation. Dans le but de généraliser l'enseignement et de lutter contre les déperditions scolaires un certain nombre de mesures et de programmes ont été mis en place.

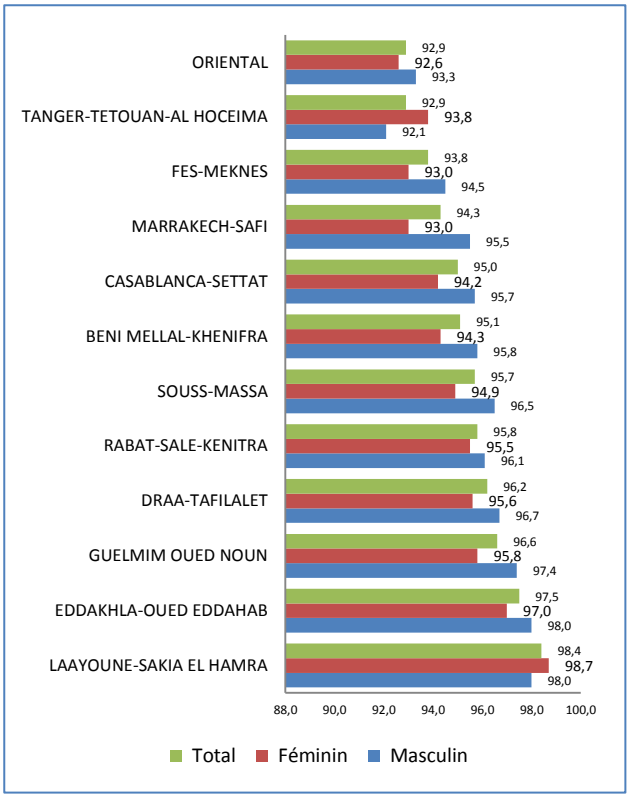


Figure 4: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%)

Sur le plan des établissements scolaires, la région dispose de 192 écoles primaires, 49 collèges, 41 lycées et 24 établissements de formation professionnelle répartis sur le territoire régional.

Rappelons que le nombre d'établissements n'était que de 8 en 1978 contre 306 en 2013 tous cycles confondus.

Selon le RGPH 2014[4], le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est de 96,6%. Ce taux est plus élevé chez les garçons avec 97,4% que chez les filles où il est estimé à

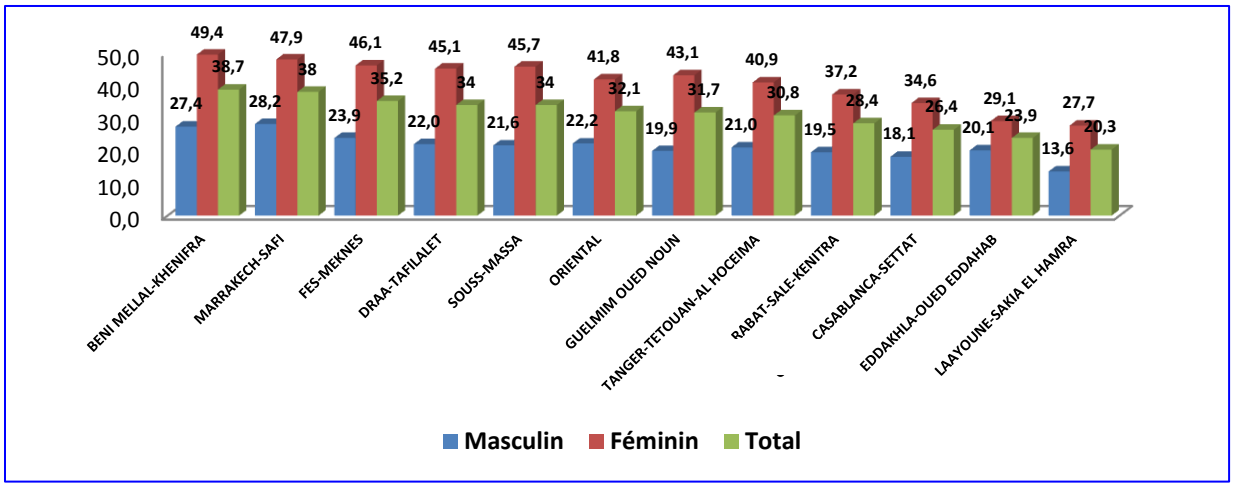


Figure 5: Taux d'analphabétisme des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe par régions (%)

95,8%. Ces chiffres placent la région à la 3ème place des régions marocaines.

[4] Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, publié le 13 octobre 2015

En matière d'analphabétisme, la population de plus ou moins de 10 ans analphabète représente de 21%. Ce chiffre s'élève à 43,1% chez les femmes contre 19,9% chez les hommes, marquant une grande disparité Homme/Femme. Ce taux est d'environ 32% au niveau national.

Tableau 12: Enseignement primaire public et privé, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement

Provinces	Enseignement public						Enseignement privé
	Total			Rural			
	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellites	Etablissements.	Dont écoles communautaires	Satellites	
Assa-Zag	11	-	9	3	-	8	1
Guelmim	61	-	70	39	-	70	16
Sidi Ifni	73	-	227	62	-	226	2
Tan-Tan	20	-	2	2	-	2	8
Guelmim-Oued Noun	**165**	**0**	**308**	**106**	**0**	**306**	**27**

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint au titre de l'année scolaire 2013-2014, 44.333, dont 21.030 sont des filles, soit 47,4%. Il est à signaler également que 39% du total des élèves du secteur public se trouvent en milieu rural de la région.

Tableau 13: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe

Provinces	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural					
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Assa-Zag	2 920	1 356	392	175	43	20	2 963	1 376
Guelmim	18 993	9 031	5 792	2 724	2 780	1 233	21 773	10 264
Tan-Tan	8 858	4 212	86	35	1 768	777	10 626	4 989
Sidi Ifni	13 562	6 431	11 120	5 254	143	67	13 705	6 498
Guelmim-Oued Noun	**44 333**	**21 030**	**17 390**	**8 188**	**4 734**	**2 097**	**49 067**	**23 127**

Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014

L'enseignement privé dans la région a connu une évolution spectaculaire avec 49.067 élèves pour l'année 2012-2013, soit **53**% du total des élèves inscrits au primaire qui est de 93.400 élèves.

La région dispose d'un centre de formation des instituteurs (CFI) à Guelmim. Le nombre de stagiaires pour l'année scolaire 2012-2013 est de 49.

L'effectif des classes utilisées, a atteint 1.306 classes au titre de l'année scolaire 2013-2014, dont 227 relèvent du secteur privé. La province Guelmim en concentre 37%.

Tableau 14: Enseignement primaire public et privé, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes			
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Salles	Classes
Assa-Zag	112	28	-	-	118	31	6	2
Sidi Ifni	716	631	5	5	802	700	16	12
Guelmim	655	325	9	9	766	339	153	140
Tan-Tan	216	10	14	3	293	9	93	73
Guelmim-Oued Noun	**1 699**	**994**	**28**	**17**	**1 979**	**1 079**	**268**	**227**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014								

c) Enseignement secondaire

- **Enseignement secondaire collégial public**

En 2013-2014, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 43 établissements dont 20 sont localisés en milieu rural au niveau de Sidi Ifni, Guelmim et Assa Zag.

Tableau 15: Nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public et privé par province	Enseignement public				Enseignement privé
	Total		Rural		
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes	
Guelmim-Oued Noun	**43**	**7**	**20**	**7**	**6**
Assa-Zag	5	-	2	-	-
Guelmim	19	-	8	-	4
Tan-Tan	8	-	-	-	2
Sidi Ifni	11	7	10	7	-
NATIONAL	**1 781**	**35**	**747**	**32**	**1 004**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014					

Le nombre de salles utilisées est de 728 salles. Le secteur privé offre 23 classes avec une capacité de 32 salles. Guelmim concentre 52% des salles et 47% des classes.

Tableau 16 : Enseignement secondaire collégial public, salles et classes par province, milieu et type d'enseignement	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes			
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural	Salles	Classes
Guelmim-Oued Noun	**696**	**248**	**11**	**7**	**671**	**205**	**32**	**23**
Assa-Zag	57	13	4	-	45	6	-	-
Guelmim	356	129	6	6	313	87	20	15
Tan-Tan	131	-	-	-	153	-	12	8
Sidi Ifni	152	106	1	1	160	112	-	-
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014								

L'effectif du corps enseignant dans le secteur public a atteint 1.109, dont 22% femmes durant l'année scolaire 2013-2014. 46% du personnel enseignant, public et privé, exercent dans la province de Guelmim.

Tableau 17: Personnel enseignant par province, milieu, sexe et type d'enseignement	Personnel enseignant				Enseignement privé	
	Total		Dont rural			
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Assa-Zag	108	8	21	-	-	-
Guelmim	492	104	152	22	54	9
Tan-Tan	217	38	-	-	18	9
Sidi Ifni	292	90	210	68	-	-
Guelmim-Oued Noun	**1109**	**240**	**383**	**90**	**72**	**18**
NATIONAL	**55 688**	**22 475**	**17 176**	**5 911**	**21 046**	**7 270**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014						

Le nombre d'élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2013-2014, s'est élevé à 23.097, dont 43% filles.

Tableau 18: Effectifs des élèves du secondaire collégial par province, milieu, sexe et type d'enseignement								
Guelmim-Oued Noun	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural					
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
	23 097	**10 009**	**6 404**	**2 321**	**494**	**210**	**23 591**	**10 219**
Assa-Zag	1 525	661	151	50	-	-	1 525	661
Guelmim	10 988	4 924	2 657	1 055	347	157	11 335	5 081
Tan-Tan	5 252	2 492	-	-	147	53	5 399	2 545
Sidi Ifni	5 332	1 932	3 596	1 216	-	-	5 332	1 932
NATIONAL	**1 491 419**	**662 412**	**453 998**	**173 396**	**126 686**	**61 125**	**1 618 105**	**723 537**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014								

Le secteur privé accueille 494 élèves (soit 2,1% du total des élèves) dont 42,5% sont des filles. Guelmim concentre **48**% des élèves.

- **Enseignement secondaire qualifiant public**

La région de **Guelmim-Oued Noun** dispose de 41 lycées au titre de l'année scolaire 2013-2014, dont un seul est localisé dans la province de Sidi Ifni. Neuf Internats sont offerts aux lycéens au niveau de Sidi Ifni et Guelmim.

Tableau 19: Enseignement secondaire qualifiant public, nombre d'établissements scolaires et Internats par province, milieu et type d'enseignement	Enseignement public				Enseignement privé	Enseignement public, Internats	
	Total		Rural				
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes		Total	Rural
Assa-Zag	3	-	-	-	-	-	-
Guelmim	19	8	-	-	1	4	2
Tan-Tan	6	-	-	-	1	-	-
Sidi Ifni	11	7	1	1	-	5	3
Guelmim-Oued Noun	**39**	**15**	**1**	**1**	**2**	**9**	**5**
NATIONAL	**1 042**	**256**	**8**	**7**	**563**	**277**	**77**
Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014							

d) Formation professionnelle et formation des cadres

- **Formation professionnelle**

L'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier. Dans la région, il y'a 24 établissements et l'effectif des stagiaires a atteint 3.588 au titre de l'année scolaire 2012-2013 dont 44% sont inscrits dans le niveau de technicien et 31% dans le niveau de qualification. Selon les provinces, la province Guelmim concentre 53% des stagiaires, suivie par la province de Tan-Tan (26,5%).

Tableau 20: Effectif des stagiaires par niveau et province : Public (2012-2013)

Guelmim-Oued Noun	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
	3 588	**711**	**1 567**	**1 101**	**209**
Assa-Zag	117	-	51	37	29
Guelmim	1 901	458	706	645	92
Tan-Tan	951	122	566	229	34
Sidi Ifni	619	131	244	190	54

Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

2. Santé

a) Infrastructures sanitaires

La région dispose de 4 hôpitaux généraux, de 21 centres de santé urbains, 69 centres de santé ruraux. La région ne dispose d'aucun hôpital spécialisé.

Le nombre total de lits est de 385, soit 1 lit pour 1.127 habitants, contre 1 lit pour 991 habitants au niveau national. La région est faiblement dotée en la matière.

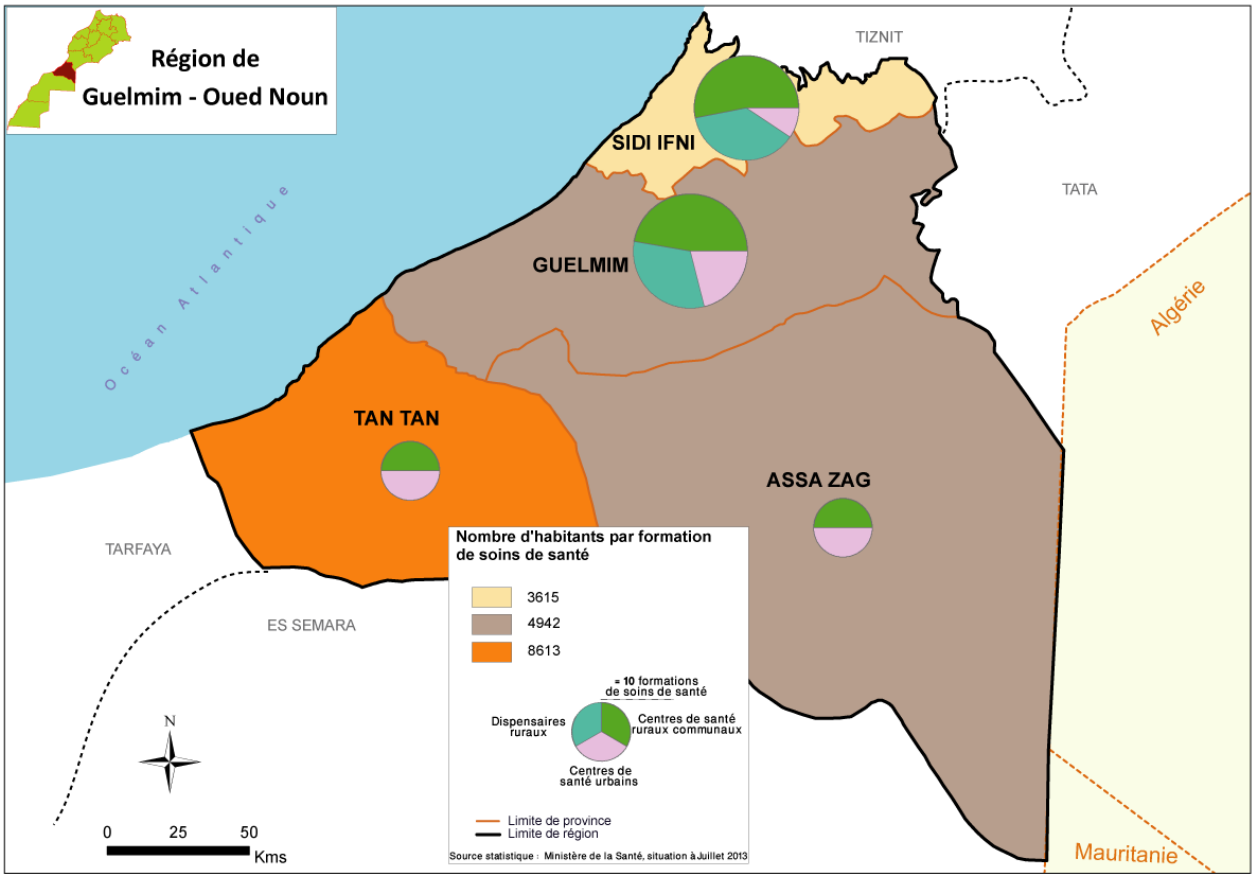
Tableau 21: Capacité litière théorique des hôpitaux publics - 2013

Provinces	Hôpitaux généraux		Hôpitaux spécialisés		Total	
	Nombre d'hôpitaux	Nombre de lits	Nombre d'hôpitaux	Nombre de lits	Nombre d'hôpitaux	Nombre de lits
Assa-Zag	1	45	-	-	**1**	**45**
Guelmim	1	120	-	-	**1**	**120**
Tan-Tan	1	120	-	-	**1**	**120**
Sidi Ifni	1	100	-	-	**1**	**100**
Total région	**4**	**385**	**-**	**-**	**4**	**385**

Source : Ministère de la Santé, carte sanitaire, 2013

Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé d'une seule clinique, 23 cabinets privés de consultation médicale, 97 pharmacies et 8 cabinets dentaires.

Tableau 22: Infrastructures de santé															
Provinces	**INFRASTRUCTURE PUBLIQUE**						**INFRASTRUCTURE PRIVEE**								
	Hôpitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL[5]		CPBNL[6]		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar mac.	Chir dent
	Nb	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Assa-Zag	1	45	5	5	1	-	-	-	-	--	-	-	-	5	-
Guelmim	1	120	8	30	2	2	1	18		-	-	-	16	50	5
Tan-Tan	1	120	5	5	3	-	-	-	-	-	-	-	4	21	1
Sidi Ifni	1	100	3	29	2	-	-	-	-	-	-	-	3	21	2
Total région	**4**	**385**	**21**	**69**	**8**	**2**	**1**	**18**	**-**	**-**	**-**	**-**	**23**	**97**	**8**
Total national	**143**	**27706**	**775**	**1984**	**277**	**290**	**304**	**6924**	**28**	**1474**	**175**	**395**	**7185**	**7812**	**2700**
Source : Ministère de la Santé, carte sanitaire, 2013															



Carte 9: Les formations de soins de santé

b) L'encadrement sanitaire

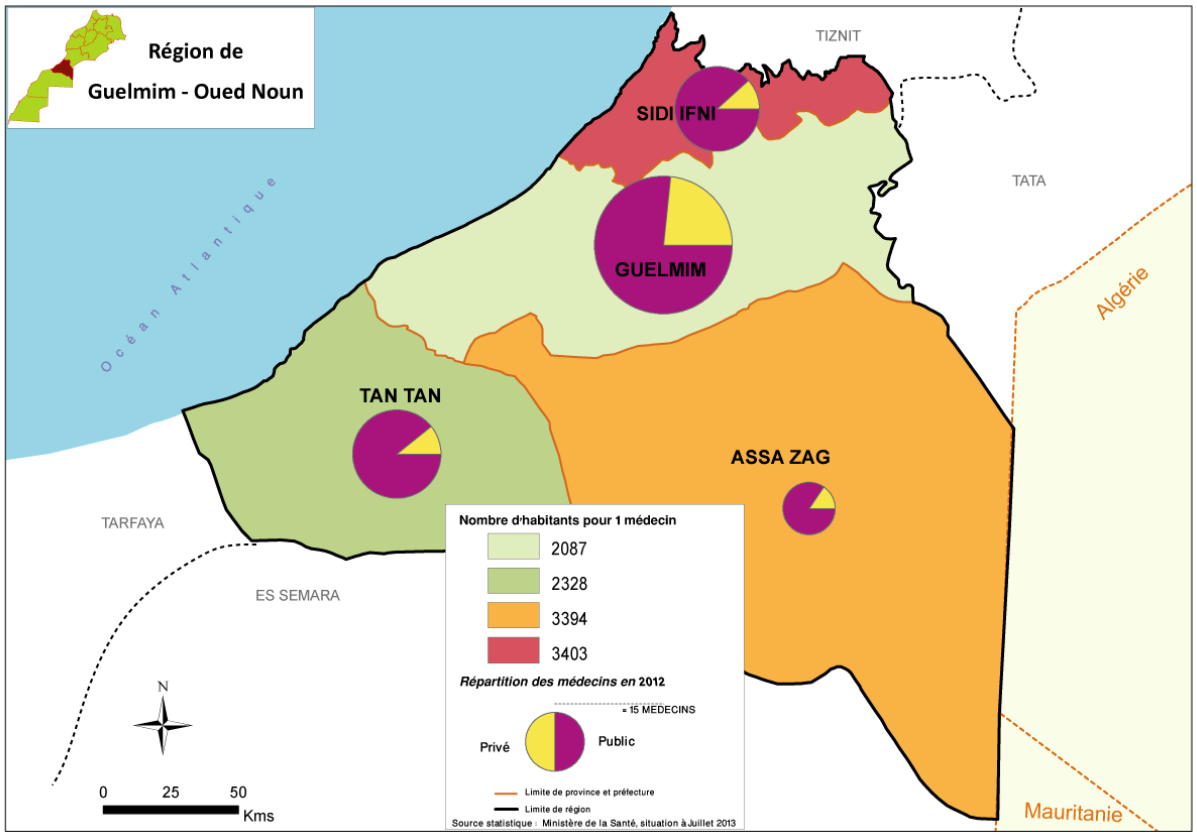
Si la région est bien dotée sur le plan sanitaire, il y a lieu de relever une inégale répartition du personnel et des structures médicales sur le territoire régional. En effet, Guelmim dispose de la plus grande part. A titre d'indication, la province Sidi Ifni abrite 20% des médecins et Assa Zag 4%.

[5] Clinique privée à lucratif
[6] Clinique privée à but non lucratif

L'encadrement médical public est assuré, au niveau de la région, par 175 médecins dont 90, soit 51,4%, exercent au niveau la province de Guelmim. Ici, la densité médicale est de l'ordre d'un médecin pour 2.479 habitants, nettement meilleure que la moyenne nationale (3.776 hab/médecin).

Tableau 23:Effectif des médecins par secteur et province			
Situation du mois de juillet 2013	Privé	Public	Total
Guelmim-Oued Noun	**31**	**143**	**175**
Assa-Zag	2	11	**13**
Guelmim	21	69	**90**
Tan-Tan	4	33	**37**
Sidi Ifni	4	30	**34**
Source : Ministère de la Santé, carte sanitaire, 2013			

La région dispose de **345** infirmiers dont **76** sages-femmes, **36** anesthésistes et 7 psychiatres.



Carte 10: Effectif des médecins par secteur

3. Justice

La région de **Guelmim-Oued Noun** dispose de trois Tribunaux de Première instance à Guelmim, Assa zag et Tan-Tan, relevant du ressort de la Cour d'Appel d'Agadir.

Les activités de ces deux tribunaux de 1ère instance de Tan-Tan et de Guelmim ont permis de traiter en 2012 un total de 4.275 affaires dont 3.480 sont des délits (soit 39%).

Tableau 24: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées					
Année 2012	**Accidents de circulation**	**Contraventions**	**Affaires des mineurs**	**Délits**	**Total dont :**
R.C.A[7]. Agadir	**337**	**185**	**157**	**3 480**	**4 275**
Tan-Tan	112	-	62	1 733	1 932
Guelmim	225	185	95	1 747	2 343
Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013					

4. Jeunesse, sport et loisirs

- **Installations sportives**

La région dispose de 24 installations sportives dont 8 sont dédiées au football, 3 salles de sport, une seule piscine et deux stades de l'athlétisme.

Tableau 25: Installations sportives selon la province										
Année 2011	**Volley-Ball**	**Hand-Ball**	**Basket-Ball**	**Foot-Ball**	**Base nautique**	**Salle de Sport**	**Piscines**	**Stade de l'athlétisme**	**Stade de Rugby**	**Total**
Guelmim-Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**3**	**3**	**4**	**8**	**0**	**3**	**1**	**2**	**0**	5
Assa-Zag	1	1	1	2	-	1	-	-	-	
Guelmim	2	2	3	2	-	1	1	1	-	
Tan-Tan	-	-	-	4	-	1	-	1	-	
Y compris les infrastructures appartenant aux Collectivités Locales. Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013										

- **Activités culturelles et loisirs**
 - **Foyers féminins**

La région compte 9 foyers féminins encadrés par 22 Jardinières d'enfants qui ont accueilli en 2012 un total de 2.113 bénéficiaires, dont 84% ont participé aux activités de rayonnement, d'alphabétisation et de formation.

[7] R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel

Tableau 26: Foyers féminins				
Année 2012	**Nombre de bénéficiaires**		**Jardinières d'enfants[8]**	**Nombre de foyers**
	Activités de rayonnement et UM[9]	**Activités normales[10]**		
Guelmim-Oued Noun	**1 771**	**342**	**22**	**9**
Assa-Zag	956	25	6	4
Guelmim	485	271	12	2
Tan-Tan	-	46	3	2
Sidi ifni	330	-	1	1
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013				

- **Jardins d'enfants sous tutelle du Ministère de la Jeunesse**

Le Département des Sports a mis à la disposition des petits enfants de la région 10 jardins d'enfants ayant accueilli 2.945 bénéficiaires au cours de l'année 2012 et qui ont été encadrés par 17 jardinières d'enfants.

Tableau 27: Jardins d'enfants					
Année 2012[11]	**Nombre de bénéficiaires**		**Jardinières d'enfants**		**Nombre d'établissements**
	Activités éducatives de rayonnement	**Activités institutionnelles**	**Auxiliaires**	**Fonctionnaires**	
Guelmim-Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**2 714**	**231**	**13**	**4**	**10**
Assa-Zag	693	96	6	-	4
Guelmim	454	23	1	4	3
Tan-Tan	1 567	112	6	-	3
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013					

- **Les maisons des jeunes**

La région dispose de 23 maisons de jeunes dont 10 se trouvent à Guelmim. Ces établissements ont accueilli 353.865 bénéficiaires en 2012 dont 155.332 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

Tableau 28: Activités des maisons des jeunes				
Année 2012	**Nombre de participants**			**Nombre d'établissements**
	Total	**Activités normales**	**Activités de rayonnement**	
Guelmim - Es-Semara	**353 865**	**198 533**	**155 332**	**23**
Assa-Zag	29 788	18 094	11 694	5

[8] Titulaires et auxiliaires
[9] UM : Unités mobiles d'alphabétisation et de formation.
[10] Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet
[11] Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.

Tableau 28: Activités des maisons des jeunes				
Année 2012	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
Guelmim	67 731	38 866	28 865	10
Tan-Tan	81 264	50 032	31 232	5
Sidi ifni	175 082	91 541	83 541	3
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013				

5. Urbanisme et Habitat

L'essor urbanistique de la région, s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation structurelle émanant d'une vision d'intégration, pouvant soutenir et représenter un modèle de développement des provinces du Sud. L'évolution rapide qu'a connue la région est due principalement à la forte croissance urbaine et aux flux migratoires vers la ville de Guelmim, chef-lieu de la région, et la ville de Tan-Tan, qui ont connu un taux d'accroissement entre 2004 et 2014 de 1,2% et de 2,1% respectivement, ce qui a stimulé un besoin urgent et pressant en matière d'habitat et de logement. Des références urbanistiques et architecturales ont été élaborées, par les différents partenaires, afin de déceler les besoins en matière d'aménagement et rénovation urbaines.

a) Les documents d'urbanisme

La région dispose actuellement de 3 documents homologués opposables aux tiers, approuvés répartis comme suit :

Tableau 29 : Documents homologués opposables aux tiers			
Agence urbaine	Nombre total	Communes urbaines	Communes rurales
Guelmim	13	4	9
Source : Fédération des agences urbaines, http://www.majal.ma			

Par ailleurs, des documents de SDAU et de plans d'aménagement sont en cours de réalisation. Il s'agit de :

Tableau 30: Situation des plans d'aménagements	
Intitulé du Document	*Province*/**Commune**
SDAU	**LITTORAL REGIONAL**
PA GUELMIM	**GUELMIM**
PAS RAG LASFAR	
PA BOUIZAKARNE	
PA TAGHAJIJT	
PA IFRAN A/S	
PA ASSRIR-TEGHMART	
PA LQSABI	
PA TIMOULAY	
PA FASK	
PA TAGANT	

Tableau 30: Situation des plans d'aménagements	
Intitulé du Document	*Province*/**Commune**
PA ABAYNOU	
PATAN-TAN	**TAN-TAN**
PA EL OUATIA	
Source : AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA, Décembre 2013	

b) Les autorisations de construire

Durant les cinq dernières années, une augmentation du nombre des autorisations de constructions a été constatée dans toutes les villes et communes de la région. Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat.

Durant l'année 2012, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbains de la région ont atteints 1.262 autorisations. Ces plans approuvés ont concerné la construction de 1.784 logements avec 5.525 pièces. Le cout global prévu pour la réalisation de ces constructions autorisées est de 368 Milliards de DH.

Tableau 31: Autorisations de construire délivrées par province en 2012

Surface en m² Valeur en milliers de DH	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre d'autorisation
Guelmim – Oued Noun	**5 525**	**1 784**	**368 059**	**189 120**	**277 443**	**1 262**
Assa-Zag	293	93	14 456	12 021	12 453	98
Guelmim	3 287	1 080	130 737	53 875	121 216	647
Tan-Tan	1 396	414	198 718	112 977	121 230	406
Sidi Ifni	549	197	24 148	10 247	22 544	111

Source : Haut-Commissariat au Plan, Annuaire Statistique du Maroc, 2013

c) Caractéristiques du logement des ménages

Depuis le lancement par l'Etat des projets structurés de logement et de relogement dans la région du Sahara à partir des années 80, les nouvelles habitations ont adopté des formes architecturales modernes mêlant harmonie et fonctionnalité. Ces habitations avaient la particularité de pouvoir abriter aussi bien les familles que leurs animaux d'élevage grâce à une double desserte à l'intérieur de ces habitations. Cette formule de construction offrait la possibilité de conserver le bétail tout en favorisant l'intégration des familles dans le milieu urbain. Ce vaste programme d'habitation et son évolution à travers trois décennies a été renforcé grâce à l'intervention du secteur privé.

Avec le Programme **VSB** « **Villes Sans Bidonvilles** » de résorption de l'habitat insalubre et sous équipé initié par S.M le Roi Mohamed VI, ainsi que la politique d'encouragement du secteur privé, plusieurs projets d'habitats en faveur des couches sociales à faible ou moyen revenu sont en cours de réalisation dans la région.

Sur les 53 villes déclarées sans bidonvilles (85 visées par le programme), la région ne compte aucune ville.

Cependant, le programme d'habitat social dans les provinces du Sud et qui porte sur la réalisation de 70.659 unités d'habitat dont 26.559 unités de recasement, 26.000 pour les diverses besoins des catégories sociales et des actions de mise à niveau urbaine, en plus de 18.100 lots et 70 ha pour la promotion immobilière, a ciblé prioritairement l'éradication des tissus d'habitat insalubre des campements et des bidonvilles, la satisfaction des besoins des différentes catégories sociales. Il a permis au niveau de la région:

- L'amélioration du cadre de vie de la population dans le cadre des opérations de mise à niveau urbaine dans les Provinces de Guelmim, Assa Zag et Tan-Tan.

- L'intervention dans le monde rural par la construction de logements et la réalisation d'opération d'habitat en ZAP dans plusieurs centres ruraux dans la Province d'Assa Zag.

VII. SECTEURS PRODUCTIFS

L'économie régionale repose essentiellement sur la pêche maritime et les activités y afférentes. L'élevage et l'extraction des minerais contribuent également d'une manière remarquable dans le développement socioéconomique de la région.

1. L'agriculture

L'exploitation agricole dans la région reste difficile, à cause de la rudesse des conditions climatiques d'une part, et d'autre part par manque de ressources en eau et des terres fertiles. Par contre, l'activité pastorale revêt une grande importance vu l'étendu des parcours.

La superficie agricole utile (SAU) est estimée à 95.793 ha, dont 51.146 ha constituent les périmètres irrigués de la région. Elle est constituée d'un sol riche surtout dans les provinces de Guelmim et Assa-Zag, alors que le sol reste très faible, pauvre et exposé à l'érosion essentiellement dans la province de Tan-Tan. Aussi, les différents types d'exploitations agricoles se diversifient dans la région entre bour, faîd et irrigué.

Tableau 32 : SAU par Province en hectares

Provinces	Irriguée	Non irriguée
Assa - Zag	16 673	3 450
Guelmim	28 410	21 783
Tan-Tan	6 063	19 414
Région de Guelmim-Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	51 146	44 647
Source : Recensement Général de l'Agriculture		

2. L'élevage

L'étendue des parcours ainsi que les conditions naturelles ont conféré à la région une vocation pastorale plus qu'agricole. En effet, l'élevage constituait l'activité principale de la population locale et continue d'être la principale source de revenus des éleveurs. L'élevage au niveau de la région est soit sédentaire (bovins) soit nomade (camelins, caprins et ovins). Les parcours se situent dans les arganeraies ou les peuplements d'acacias, et lorsque la pluviométrie est favorable sur la Hamada.

Les parcours pastoraux occupent une grande partie de l'espace de la région, leur superficie est d'environ 6.244.000 ha ce qui représente 44 % de la superficie totale de la région la qualifiant ainsi de région pastorale par excellence en plus de ses particularités agricoles.

Le nombre global du cheptel en 2012 est de 351 milliers têtes dont 2,8 milliers de têtes de bovins, 173,2 milliers de têtes des ovins et 133 milliers de têtes de caprins. Le nombre de têtes de camelins est d'environ 42.483 têtes.

Tableau 33: Effectif du cheptel province[12]

En milliers de têtes, Année 2012	Caprins	Ovins	Bovins	Total Région
Guelmim – Oued Noun	**133,0**	**173,2**	**2,8**	**309**
Guelmim	76,7	118,2	2,8	197,7
Tan-Tan	56,3	55,0	-	111,3
Total Maroc	**6 189,8**	**19 097,5**	**3 178,8**	**28466,1**

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ,2013

Les effectifs des ovins et des caprins représentent 1% et 2% respectivement du total national. Quant aux bovins, ils ne représentent que 0,09% du cheptel national.

Le rendement du secteur reste faible et très limité à cause de la pression démographique; la succession des années de sécheresse que connaît la région ainsi que les méthodes traditionnelles et les techniques suivies dans ce secteur.

Les déplacements des troupeaux s'effectuent dans le triangle : Guelmim, Es- Smara et Dakhla ou les frontières mauritaniennes, et dépendent des saisons et de la qualité des pâturages. Compte tenu des prix bas des camelins en Mauritanie, un commerce transfrontalier s'est développé, et menace de concurrence déloyale le cheptel local.

[12] Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre.

Vu l'importance de ce secteur, l'Etat s'y est beaucoup investit. Ainsi, un vaste programme (programme national de lutte contre les effets de la sécheresse) a été lancé pour développer le secteur. D'un autre côté, d'importantes subventions sont accordées aux éleveurs, sois pour l'achat du bétail, l'amélioration des techniques d'élevage, la subvention des aliments de bétail, l'abreuvage du cheptel par des camions citernes, la création des points d'eau, et enfin, l'encadrement vétérinaires lors des différentes campagnes de vaccination. L'Etat a autorisé l'importation du camelin de la Mauritanie et du Sénégal, ainsi que l'introduction de nouvelles races (ovins, caprins …).

3. La pêche maritime

Le développement de ce secteur s'appuie sur deux assises : d'abord les ressources halieutiques abondantes que recèlent les côtes atlantiques sahariennes, puis l'infrastructure en place, en l'occurrence le port de Tan-Tan et le port de Sidi Ifni.

La façade maritime de la région s'étale sur une longueur de 260 km. Le port de Tan-Tan est le principal port maritime de la région, il est classé le premier port sardinier au niveau national. Une infrastructure importante lui permet d'enregistrer durant l'année 2012 un volume de débarquement de la pêche, avec toutes ses composantes hauturière, côtière et Artisanale, de l'ordre de 128.752 tonnes, dont la pêche côtière reste dominant avec environ 92,9% du volume global. Ce port compte 21 unités industrielles spécialisées dans la production de la farine et l'huile de poisson, la conservation et la congélation. Ce secteur est constitué de la pêche côtière, la pêche artisanale et la pêche haussière.

En terme de valeur, ce secteur a généré 587 millions de dirhams en 2012 au niveau des deux ports de la région.

Tableau 34: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port

Année	**2012**	**2011**	**2010**	**2012**	**2011**	**2010**
	Quantité (en tonne)			**Valeur** (en milliers de DH)		
Port de Tan-Tan	128 752	100 242	180 840	494 871	432 527	458 760
Port de Sidi Ifni	22 688	9 076	41 481	91622	52 668	117 289
Ensemble des ports du Maroc	**842 002**	**676 180**	**895 327**	**4 736 512**	**4 678 052**	**3 967 269**

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Département des Pêches Maritimes)

Concernant la destination des produits de pêche dans la région, plus de la moitié (notamment la sardine) sert de matière première aux unités de fabrication de l'huile et de la farine de poisson, situées à proximité du port. Le reste est destiné à la consommation locale, à la fabrication des conserves, à la congélation et enfin à l'appât.

4. L'industrie

La ville de Guelmim et le port de Tan-Tan, représentent les deux pôles industriels les plus importants vu que le secteur est faiblement présent dans les autres provinces en raison de l'absence des investissements dans ce secteur.

Le tissu industriel dans le port de Tan-Tan a connu un développement très important à partir de 1982 et ceci par des investissements de taille dans diverses activités en relation avec la pêche maritime notamment la congélation, la production de farine et l'huile de poisson.

Le tissu industriel de la province de Sidi Ifni demeure encore jeune et embryonnaire. A part quelques grandes unités qui se concentrent essentiellement dans le domaine halieutique, deux unités de farine de poisson et de conserves y sont installées, la majorité des projets industriels consistent en de petites unités de production de matériaux de construction (briqueterie, …), des unités de travaux de bois, et des ateliers de menuiserie.

Le nombre des unités industrielles dans la région Guelmim-Oued Noun est actuellement de 33 unités qui ont créé 3.104 emplois permanents.

L'importance du secteur industriel dans la région se manifeste essentiellement dans la province de Guelmim, où l'on compte au titre de l'année 2011 un total de 19 unités représentant 58% du nombre total des établissements industriels de la région. L'essentiel de ces unités est orienté vers la transformation des produits de pêche principalement. La région contribue à hauteur de 0,45% des exportations industrielles, 0,56% de l'effectif total, 0,21% de la production industrielle et 0,31% des investissements. La valeur de la production a atteint en 2011 près de 762 millions de Dhs.

Tableau 35: Grandeurs industrielles par province							
Année 2011	**Investissement 10^3 Dh**	**Frais de personnel 10^3 Dh**	**Exportation 10^3 Dh**	**Production 10^3 Dh**	**Chiffre d'affaires 10^3 Dh**	**Effectifs employés permanents**	**Nombre d'établissements**
Guelmim-Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**81 412**	**72 056**	**487 385**	**826 978**	**761 672**	**3 104**	**33**
Guelmim	1 008	1 945	-	19 586	15 762	119	19
Tan-Tan	80 404	70 111	487 385	807 392	745 910	2 985	14
Maroc	**26 175 680**	**35 357 596**	**108 653 441**	**387 673 369**	**419 022 039**	**550 000**	**8 018**
Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013							

Le secteur industriel dans la région, est exposé à plusieurs contraintes structurelles qui freinent son développement telles que l'organisation professionnelle et la qualification de la main d'œuvre.

5. Le Commerce

La région a toujours été un carrefour d'échanges commerciaux (route de l'or et du sel) entre nord et sud. Le commerce comprend aussi un secteur informel qui occupe une partie de la main-d'œuvre non qualifiée et contribue à atténuer le chômage de la population.

Les activités commerciales de détail dominent le secteur économique, chose qui constitue un frein au développement de l'activité entière. Le secteur reste intimement lié au dynamisme économique de toute la région. En effet, le niveau très limité des revenus des différentes couches sociales a un impact direct sur la dynamique commerciale.

L'éloignement de la région des centres de production et de distribution, la concurrence déloyale exercée par l'activité informelle et l'absence des marchés de gros à l'échelle de la région constituent des contraintes à l'épanouissement du secteur du commerce, en plus de la faiblesse de la production locale.

Les pouvoirs publics assurent un approvisionnement régulier en produits alimentaires et industriels de large consommation et une stabilité des prix. D'ailleurs, toutes ces denrées (produits de base notamment) bénéficient des subventions de l'Etat, permettant ainsi la sauvegarde du pouvoir d'achat du citoyen.

Il ne faut pas négliger par ailleurs la part importante du commerce via la frontière sud notamment avec la Mauritanie intéressant principalement les camelins.

Le développement du secteur du commerce dans la région bénéficie des infrastructures en place, mais aussi des avantages fiscaux dont bénéficie la zone Sud du Royaume.

6. Les mines

Les ressources minières se limitent aux gisements d'argile de Taghjijt, des carrières de marbre dans la montagne ainsi que la matière première des carrières de gravier. Des gisements de zircon et de titane ont été découverts dans la province de Guelmim.

Les trois minerais cités en premier, restent cependant, les seuls à prétendre jeter les bases d'une exploitation industrielle.

D'autres indices sont autorisés à la prospection (529 autorisations) et à l'extraction (44 autorisations) sans pour autant arriver au stade d'exploitation, le potentiel du secteur étant appelé à être mieux identifié à travers une couverture géologique d'ensemble.

La région est riche en carrières, avec une nette prédominance des provinces de Assa-Zag et Sidi Ifni qui abrite respectivement 32% et 31% des carrières.

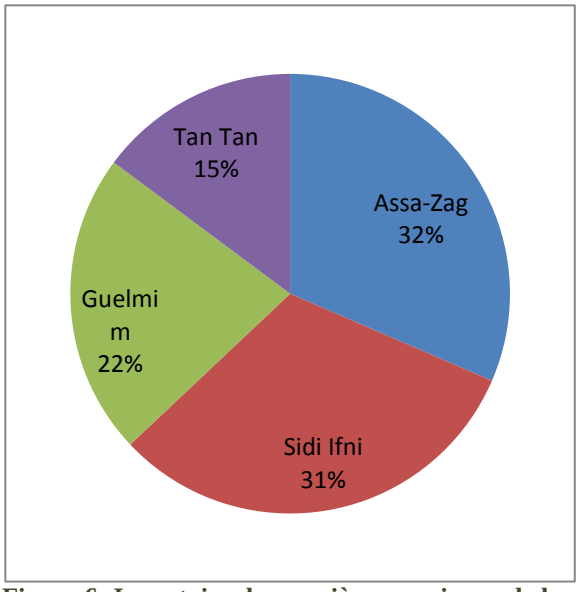


Figure 6: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012

Si l'exploitation des carrières joue un rôle économique et social important (emplois offerts et recettes en taxe), cela n'exclut pas son impact négatif sur l'environnement. Les données existantes montrent, le non-respect des mesures et dispositions mentionnées dans les cahiers de charges. Par conséquent, les poussières évacuées contribuent à un dépaysement de la nature et une dégradation du milieu naturel limitrophe aux sites d'exploitation. La quasi-totalité des carrières ne sont pas assiégées par des écrans végétaux.

Ces ressources minières demeurent insuffisamment valorisées. L'importance des potentialités minières régionales contraste fortement avec le faible pourcentage exploité. Pour le reste des substances, des contraintes compromettent même la survie de l'activité minière, dont l'instabilité du marché extérieur, l'éloignement des gisements des points d'exportation, leur dispersion et leurs sous-équipements.

7. Le tourisme

La région se distingue par sa diversité culturelle et naturelle, ainsi que par ses nombreux atouts susceptibles d'augmenter sa capacité attractive en matière de tourisme. En effet, l'étendue du littoral sur des centaines de kilomètres offre des plages de qualité, un milieu favorable au développement du tourisme balnéaire. Le caractère désertique de la région favorise également le tourisme d'aventure, les sports mécaniques…etc.

On peut citer à ce niveau la station balnéaire de la plage blanche sur près de 50 kilomètres et qui joue un rôle très important dans le développement économique régional, le tourisme de chasse (puisque plusieurs espèces animales et faunes existent encore dans la région telles que les houbaras), le tourisme culturel puisque la région abrite encore plusieurs monuments historiques, et des gravures rupestres qui remontent à l'âge de la pierre de nombreuses grottes surtout dans la province de Guelmim.

Avec ces particularités, la région constitue un point de rencontre entre la mer et le désert. En outre, la région jouit d'une richesse paysagère qui consiste en une multitude d'oasis (l'oasis de Lemsid en est la principale), de sebkhas (Tah, Tazgha…) ainsi que les dunes de sables.

La région recèle également une biodiversité riche (7 SIBE, 1 parc naturel).

En 2012, la région compte 31 établissements classés (y compris les résidences touristiques, les maisons d'hôtes, les auberges touristiques, les motels et les gîtes) dont 14 se trouvent à Guelmim et 13 à Tan-Tan. Il est à noter que le nombre de ces établissements a connu une hausse de 6 établissements par rapport à 2003.

Tableau 36:Capacité des établissements classés selon la province

Au 31-12-2012	Lits	Chambres	Etablissements
Guelmim – Oued Noun	**1199**	**506**	**31**
Assa-Zag	20	10	1
Guelmim	578	268	14
Tan-Tan	459	228	13
Sidi Ifni (*)	142	--	03
Total Maroc	**194 025**	**91 515**	**2 521**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013
(*) Données issues de la monographie de la province de Sidi Ifni (2010, http://www.cri-agadir.ma/files/Monographie-Sidi-Ifni.pdf)

La capacité totale d'accueil de ces établissements a atteint 1.057 lits à fin 2012 enregistrant ainsi une hausse de 830 lits par rapport à l'année 2003. La province de Guelmim offre à elle seule 55% des capacités litières de la Région, notamment au niveau des hôtels de 3 étoiles.

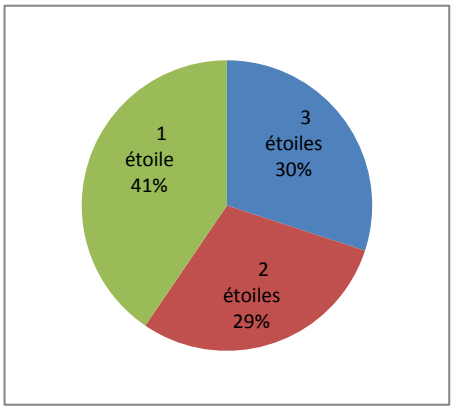


Figure 7: Les chambres dans les établissements classés

Source : Haut-Commissariat au Plan, Annuaire Statistique du Maroc, 2013

La capacité hôtelière régionale s'est renforcée davantage et offre une capacité litière, par type d'hôtels comme suit :

Tableau 37: Les chambres dans les établissements classés selon la province

au 31-12-2012	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Guelmim - Es-Semara	**-**	**-**	**109**	**107**	**147**
Assa-Zag	-	-	10	-	-
Guelmim	-	-	99	-	77
Tan-Tan	-	-	-	107	70
Total Maroc	**15 788**	**22 942**	**13 761**	**6 822**	**6 027**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Les structures classées sont orientées beaucoup plus vers la moyenne gamme, les hôtels **3 étoiles** ont réalisé 35% du total des nuitées réalisées.

En 2012, le nombre total de nuitées réalisées au niveau de la région reste faible les nuitées dans les hôtels classés, il chiffre à 23.835 nuitées avec une augmentation de 20% par rapport à 2008, augmentation constatée après une diminution enregistrée en 2010. Ce nombre de nuitées ne représente que 0,14% du total des nuitées au Maroc, 64% sont concentrées au niveau de Guelmim.

Tableau 38: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Guelmim – Oued Noun (Sidi Ifni, non incluse)	**19 937**	**21 779**	**15 895**	**22 132**	**23 835**
Assa-Zag	482	372	475	48	-
Guelmim	6 556	6 434	9 276	13 751	15 287
Tan-Tan	5 835	5 826	6 144	8 333	8 548
Total Maroc	**17484130**	**16 867 222**	**18 020 065**	**16 238 581**	**16 461 517**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Le nombre total des touristes qui ont visité la région en 2012 est de l'ordre de 23.835 touristes dont les nationaux représentent **75**%, soit 17.878 touristes.

La région possède des potentialités touristiques inexploitées (montagne, plages, gouffres, gorges, oasis, désert, Tamdout ...) mais elle compte très peu d'hôtels classés (7 avec 435 lits) dont un seul 3 étoiles).

8. L'artisanat

L'activité artisanale dans la région puise sa richesse dans le patrimoine culturel et les traditions locales. En effet, le secteur de l'artisanat est lié en grande partie à l'élevage des caprins et des camelins dont le cuir sert de matières premières à la maroquinerie, alors que les poils sont utilisés dans le tissage des tapis et des tentes des nomades.

Le secteur de l'artisanat avec ses deux composantes, l'art de production et l'artisanat de service, se classe parmi les secteurs productifs qui jouent un rôle important dans le développement socio-économique de la région. Il se situe à la troisième place après l'agriculture et la pêche maritime, et permet la création de plusieurs emplois estimés à 1.633 artisans à Guelmim.

A l'échelle nationale, l'emploi artisanal[13] se concentre en milieu urbain.

Guelmim se trouve en avant dernière position avec une offre de 1.633 emplois.

Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville en 2013 (en millions de Dh) montre la très faible contribution de la région, la ville de Guelmim affiche 1% du chiffre d'affaires national (elle vient en dernière position juste avant avec Laâyoune et Ouarzazate).

Tableau 39: Distribution géographique de l'emploi 2013

Région	Emploi	
	Total	%
Urbain	266.954	67,8%
Casablanca	40.115	10,2%
Fès	35.503	9,0%
Marrakech	35.079	8,9%
Tanger-Tetouan	23.035	5,8%
Rabat-Salé	21.841	5,5%
Meknès	11.748	3,0%
Safi	5.736	1,5%
Agadir/Tiznit	4.496	1,1%
Oujda	4.160	1,1%
Beni Mellal	4.132	1,0%
Settat	4.052	1,0%
Nador	3.787	1,0%
Essaouira	3.156	0,8%
Taza	2.452	0,6%
Ouarzazate	1.819	0,5%
Guelmim	1.633	0,4%
Laâyoune	1.330	0,3%
Autres villes	62.881	15,9%
Rural	127.969	32,4%
Total	394.923	100,0%

[13] Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat, 2014

Tableau 40: Chiffre d'Affaires de l'Artisanat d'Art à Fort Contenu Culturel par Ville (en millions de Dhs)				
Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution 2012/2013	Part dans CA urbain 2013
Casablanca	4014	4141	3%	23%
Fès	2671	2850	7%	16%
Marrakech	2128	2197	3%	12%
Tanger-Tetouan	1356	1382	2%	8%
Rabat-Salé	1223	1275	4%	7%
Meknès	604	636	5%	4%
Oujda	330	338	3%	2%
Agadir/Tiznit	314	323	3%	2%
Settat	235	239	2%	1%
Nador	219	220	1%	1%
Beni Mellal	221	207	-6%	1%
Essaouira	201	205	2%	1%
Safi	190	204	7%	1%
Taza	131	132	1%	1%
Guelmim	**96**	**99**	**3%**	**1%**
Laâyoune	72	74	3%	0%
Ouarzazate	60	61	2%	0%
Autres villes	3336	3485	5%	19%
Total Urbain	17402	18067	4%	100%
Source : Ministère de l'Artisanat. 2014				

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL

En termes relatifs, le poids économique de la région est en deçà de son poids démographique. La région contribue à hauteur de 0,45% des exportations industrielles, 0,56% de l'effectif total des emplois industriels, 0,21% de la production industrielle et 0,31% des investissements, alors qu'elle ne compte que 1,28% (selon le RGPH 2014) de la population nationale.

Cette activité de production a généré une valeur ajoutée estimée à plus de 762 millions de Dhs. En 2013, le PIB par habitant est de 24.874 DH; inférieur à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH.

Tableau 41: Produit intérieur brut en 2013

Guelmim-Oued Noun	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	10136	11293	1,2	1,3	22550	24874
Total Royaume	847881	901366	100	100	26011	27356

Source : Comptes régionaux 2013,Haut-Commissariat au Plan

Ces ratios (population, production et valeur ajoutée) laissent apparaître clairement une position reculée de la région en terme de PIB par tête. C'est dû, en particulier, au poids dans l'économie régionale d'activités présentant un taux de valeur ajoutée assez faible, par exemple certains segments de l'industrie et de l'agriculture.

D'ailleurs, le secteur tertiaire crée plus de 74% de la richesse tandis que le secteur primaire ne participe qu'en raison de 8% et le secondaire, avec 18%.

Tableau 42: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)

Guelmim-Oued Noun	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	830	864	1173	1919	7575	7838
Total	104540	121206	223903	235854	453370	464796

Source : Comptes régionaux 2013,Haut-Commissariat au Plan

La région réalise près de 1,3% du PIB national (en 2013), son poids démographique est de 1,28% (en 2014), en d'autres termes, elle produit l'équivalent de son poids démographique, la dépense de consommation finale représente à peu près 1,16% du total National et le taux de chômage représente 1,3 fois la moyenne nationale (11,6%).

La région dépense annuellement 13.740 DH par habitant pour la consommation finale (moins que la moyenne nationale : 27.356 DH). La part faible de la consommation finale se traduit par le faible niveau de l'investissement productif.

Tableau 43: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013

Guelmim-Oued Noun	DCFM (en millions de DH)		Structure en %		DCFM par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	5923	6238	1,2	1,2	13176	13740
Total Royaume	508124	535861	100	100	15588	27356

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

La faible contribution de la région dans l'économie nationale, est due essentiellement à la faiblesse du tissu économique de la région. En témoigne le nombre des entreprises, et leur contribution en valeur ajoutée.

IX. CAPITAL IMMATERIEL

La société sahraouie se distingue par de nombreuses coutumes, traditions et festivités particulières se rapportant à la fois aux différents aspects de la vie : naissance, Alaakika «célébration du septième jour de la naissance du bébé», circoncision, fiançailles, mariage, divorce, décès et enterrement, ainsi qu'aux cérémonies religieuses y compris les fêtes religieuses et les deux mois de Chaâbane et Ramadan.

Les recherches effectuées ont permis la découverte de plus de 270 sites archéologiques et ethnographique, notamment à Asrir, lieu présumé de la ville de Noul Lamta, «Tigami Ougallid» (la maison du Sultan), une Kasbah des Al Mohades donnant sur l'oasis de Taghjijt, «Adrar Zerzem » qui comprend plus de 265 inscriptions sur pierres et le grenier « Agadir Id Eissa» dans le village d'Amtoudi où l'équipe des chercheurs a réussi à mettre à jour un document écrit sur bois qui remonte au 14ème siècle.

L'art et l'artisanat, les rites, les traditions et les coutumes, le folklore, la poésie hassani etc. ... sont des outils indispensables pour comprendre les dimensions sémiotiques et la «charge» culturelle de l'héritage populaire hassani. Elles constituent également un pilier important pour appréhender le mode de vie dans les provinces du Sud, et reflètent la créativité humaine qui décrit les traits distinctifs de l'espace sahraoui et ses caractéristiques à travers le temps.

La littérature Hassanie, faisant partie intégrante de la culture des populations du sud du royaume, s'intéresse non seulement aux poèmes et aux proverbes, mais également à l'histoire, aux contes et aux énigmes.

La poésie présente un genre littéraire dominant dans la culture Hassanie, constitue un moyen d'expression artistique répandu dans les régions du Sud du royaume et aborde des sujets variés, notamment, la vie de l'Homme sahraoui, ses coutumes et ses traditions. Elle contribue à l'animation de la vie sociale à travers des rencontres familiales et tribales, mais également à travers des manifestations culturelles tels que les chants et les danses.

Les proverbes populaires occupent aussi une place importante dans la culture Hassanie, ils sont considérés comme source de sagesse. Ces proverbes transmettent de génération

en génération des leçons de morale, issues principalement des histoires véridiques et d'expressions individuelles et collectives vécues.

Les contes Hassanis se caractérisent, quant à eux, par la richesse des récits et de l'imaginaire du désert.

Par ailleurs, il existe d'autres types de traditions liées à l'art culinaire traditionnel qui comprennent les plats et boissons populaires et l'habit traditionnel appelé « al-malhfa » chez les femmes et « Darrâa » chez les hommes.

A cela vient s'ajouter le sens de la générosité, de l'hospitalité, du divertissement, de l'ameublement et de l'arrangement des foyers, des principes d'éducation, de l'esprit de solidarité et de la relation qu'entretient l'homme sahraoui avec son bétail ainsi que les autres animaux notamment le chameau.

X. CONCLUSION

La région de **Guelmim-Oued Noun** est une zone marquée par ses conditions climatiques difficiles (rareté des précipitations et vents violents), par la rareté de ses ressources en eau, par son armature urbaine éclatée, hétérogène, littoralisée et quasi linéaire autour des trois villes Guelmim, Tan-Tan et Sidi Ifni, qui détiennent la part du lion en terme de population et d'activités socioéconomiques.

La région se caractérise par ses ressources très limitées, son sous-peuplement, son sous-équipement, et sa sous-industrialisation, carences dues en grande partie à des problèmes communs aux zones sahariennes : insuffisance et irrégularité des précipitations, désertification, ensablement, invasion de criquets, rareté de l'eau, parcours dégradés et sensibles, pauvreté de la population rurale, etc. Dans la région il faut ajouter l'urbanisation rapide et volontariste dans un milieu fragile, entrainant des besoins énormes en infrastructures (établissements scolaires, équipements sanitaire, eau potable, voirie, électrification, assainissement, système de dépollution, traitement des ordures ménagères,...); en outre la région souffre d'invasions périodiques de criquets pèlerins et la mort des palmiers dattiers par la maladie du bayoud.

XI. BIBLIOGRAPHIE

- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- Ministère de la Santé
- Ministère de la Culture (Direction du patrimoine culturel)
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Observatoire Marocain de l'Industrie
- Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat
- Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification
- Haut-Commissariat au Plan
- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Rapport « Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud »,2013
- Chambre de Commerce d'Industrie et de Services Guelmim-Es Semara
- Centre Régional d'Investissement d'Agadir :
- Centre Régional d'Investissement de la région Guelmim-Es Smara
- Conseil Régional du Tourisme de la région Guelmim-Es Smara (www.crt-guelmim.com)
- Agence Urbaine de Guelmim-Es Smara
- Agence du bassin hydraulique de Sakia-El-Hamra et Oued-Eddahab
- Portail officiel du sud du Marco : http://www.portailsudmaroc.com/
- Office National Des Aéroports
- Agence Nationale des Ports
- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
- Fédération des Agences Urbaines, www.majal.ma